

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016

[sidi.fr](http://sidi.fr)

**SIDI**   
SOLIDARITÉ  
INTERNATIONALE  
POUR LE DÉVELOPPEMENT  
ET L' INVESTISSEMENT



## 2016 : BILAN D'ÉTAPE ET NOUVEAUX ENJEUX

C'est grâce à la mobilisation remarquable de la Chaîne de Solidarité Financière, qui nous relie tous aux exclus des circuits économiques traditionnels dans les pays du Sud et de l'Est, que la SIDI a pu remplir et même dépasser les objectifs qu'elle s'était fixés pour son plan stratégique 2013-2016 et renforcer son positionnement en tant d'investisseur solidaire largement présent en Afrique et en Amérique Latine.

Grâce et par votre engagement, c'est la vie quotidienne de milliers de personnes qui s'est concrètement améliorée. Petits entrepreneurs, producteurs et autres exclus de l'accès aux services de base ont pu se donner les moyens d'entreprendre et de devenir acteur de leur propre développement.

Cette année aura permis aux instances et à l'équipe de la SIDI de tirer les enseignements du plan précédent et de définir les axes du nouveau plan 2017-2020. Plusieurs inflexions notables amèneront à inscrire encore davantage la SIDI dans les enjeux de l'investissement solidaire de notre temps. Elle mettra ainsi l'accent sur l'accompagnement à la structuration, la consolidation et la pérennisation des organisations partenaires, et s'attachera à ériger la transition écologique et sociale en leitmotiv de sa démarche. En effet, la prise en compte des effets du changement climatique dans les régions d'engagement de la SIDI est devenue indispensable pour garantir la durabilité comme la pertinence des organisations partenaires. La SIDI portera ainsi une attention particulière aux innovations portées par tous ses partenaires dans ce domaine, et étudiera les opportunités de financement dans le champ de l'accès durable aux énergies renouvelables ou celui de l'irrigation dans les zones de sécheresse chronique.

Les instances de la SIDI ont insisté sur leur volonté d'approfondir la dynamique qu'elle a engagée aux côtés de ses nombreux partenaires, actionnaires et alliances - dont FEFISOL pour l'Afrique -, qui partagent sa vision d'une économie solidaire. Filiale du CCFD-Terre Solidaire, la SIDI partage ses valeurs et ses convictions. Elle aspire donc à promouvoir une économie et une sociétés solidaires par l'émergence de dynamiques et d'acteurs locaux capables de se prendre en charge pour changer leurs conditions de vie.

Poursuivons ensemble, avec ce nouveau plan qui démarre, cet engagement concret de solidarité financière pour répondre aux demandes considérables des partenaires de la SIDI.



**Dominique LESAFFRE**  
Directeur Général de la SIDI



# Sommaire

L'essentiel	5
La SIDI en bref	5
Carte des partenariats	6
Bilan du plan stratégique 2013-2016	8
Bilan social	12
Notre action	16
Le renforcement des services financiers en milieu rural	16
Le soutien aux chaînes de valeur agricoles	20
La promotion de la finance communautaire	24
Fefisol	26
Gouvernance, représentation et équipe	28
Modèle économique	30
Ressources	30
Emplois	31
Etats financiers	32
Réseaux	34

## Glossaire

**ACTES** : Accompagner la Transition Écologique et Sociale, le fonds de dotation de la SIDI  
**CCFD-Terre Solidaire** : Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement – Terre Solidaire  
**Fin. com.** : finance communautaire  
**IMF** : Institution de microfinance  
**MUSO** : Mutuelle de solidarité  
**ONG** : Organisation Non Gouvernementale  
**OP** : Organisation de Producteurs  
**PME** : Petites et Moyennes Entreprises  
**RDC** : République Démocratique du Congo  
**RH** : Ressources Humaines  
**IMF Tier 1** : IMF de taille importante dont les actifs sont supérieurs à 50 Millions de dollars  
**IMF Tier 2** : IMF de taille moyenne dont les actifs sont compris entre 50 et 3 millions de dollars  
**IMF Tier 3** : IMF dont les actifs sont compris entre 3 et 1 millions de dollars  
**IMF Tier 4** : Petite IMF dont les actifs sont inférieurs à 1 million de dollars  
**Instit. refin.** : Institution de refinancement  
**PAR 30** : Portefeuille à risque à 30 jours  
**Structure en consolidation** : Structure qui ne génère pas de résultat positif de manière structurelle  
**Transition Écologique et sociale (TES)** : démarche institutionnelle visant à l'intégration et la réalisation progressive d'objectifs écologiques et sociaux par la SIDI et ses partenaires



## LA SIDI : UN INVESTISSEUR PATIENT ET SOLIDAIRE

La SIDI, Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement, est un investisseur social créé en 1983 par le CCFD-Terre Solidaire dans le but de contribuer à la consolidation d'activités économiques initiées par des populations défavorisées dans les pays du Sud et de l'Est.

La SIDI appuie des acteurs locaux, tels que des institutions de financement, des organisations de producteurs ou leurs entreprises, qui développent des services de proximité à destination des populations exclues des circuits économiques traditionnels.

Son action est double : elle répond à leurs demandes de financement (prêts, participations au capital, garanties) et d'accompagnement pour appuyer leur structuration et consolidation (gouvernance, gestion, stratégie, performance sociale, etc.).

La SIDI contribue ainsi à l'amélioration et à la pérennisation de leur offre de services en l'inscrivant dans une dynamique de transition écologique et sociale.

Ses actionnaires, particuliers et institutionnels, lui donnent les moyens de son action et attendent en échange une plus-value exclusivement humaine, sociale et environnementale.

Pionnière de la finance solidaire française, la SIDI est aujourd'hui reconnue pour son action et est agréée Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale par l'Etat.

Les parts du capital de la SIDI sont de plus labellisées depuis 1997 par le comité d'experts indépendants de Finansol.



 **36** pays  
d'intervention

**104** partenaires  
dont 4 fonds continentaux

**4 332 800**  
bénéficiaires  
finaux



 **21,8** millions €  
d'investissement  
(au 31/12/2016)

**2355** jours   
dédiés à nos partenaires

 **22** millions €  
de capital

**1891** actionnaires et   
près de **2500** épargnants solidaires

## CARTE DES PARTENARIATS

AMERIQUE LATINE ET CARAIRES				
Continent	FOPEPRO	Fonds continental	495 330	-
	FOROLACFR	Réseau	-	-
Bolivie	ANED	Fin. com. / IMF Tier 2	62 335	★
Chili	FINANCOOP	IMF Tier 1	*	★★★★
Colombie	AGROSOLIDARIA	Instit. de refin.	14 038	★★★
	CENCOIC	OP	*	★★
	CONSOLIDAR	IMF Tier 3	191 203	★
Equateur	BANCOSOLIDARIO	IMF Tier 1	*	★
	CAAP	Instit. de refin.	100 220	★★
	COPROBICH	OP	165 355	★★★
	FONSMOEM	OP	297 747	★★★
	JAMBI KIWA	OP	161 435	★★
Guatemala	RED FASCO	Instit. de refin.	*	★
Haïti	COOPCAB	OP	8 929	★★
	FECCANO	OP	336 645	★★
	FRICS	Instit. de refin.	*	★★★★
	INDEPCO	OP	67 929	★
	KOFIP	Fin. Com.	-	★★
Nicaragua	FDL	IMF Tier 1	9 422	★★★
Panama	SICSA	Instit. de refin.	83 438	★★★★
Pérou	CAFE PERU	OP	-	★★★★
	CREDIFLORIDA	IMF Tier 2	*	★
	FORTALECER	Instit. de refin.	917 263	★
	IDESI	IMF Tier 2	307 773	★★★
	LA FLORIDA	OP	-	★
Uruguay	SAINDESUR	IMF Tier 4	564 839	★★

AFRIQUE SUBSAHARIENNE				
Continent	FEFISOL	fonds continental	3 200 000	★★★★
	RESEAU MAIN	Réseau	*	★★★★
Afrique du Sud	SEF	IMF Tier 2	-	★
	TEMBEKA	Instit. de refin.	380 940	★★
Burkina Faso	ASIENA	Fin. com. / IMF Tier 3	304 898	★★★★
	MOGTEDO	OP	22 868	★
	PAMF Burkina	IMF Tier 2	503 082	★
	SINCO	OP	100 000	★★
	SINERGI BURKINA FASO	Sté de capital-risque	76 225	★★
	UBTEC	Fin. com. / IMF Tier 2	*	★★★★
Burundi	CAPAD	Fin. Com.	-	★★
	COPED	Fin. Com.	-	★★
	ISHAKA MICROFINANCE	Fin. com. / IMF Tier 3	43 842	★★★★
Cameroun	CECAW	IMF Tier 2	-	★★★
Côte d'Ivoire	COOPARA	OP	112 050	★★★★
Guinée	CRG	IMF Tier 1	171 576	★★★
	WOKO	OP	86 364	★★
Madagascar	FANOHANANA	OP	41 000	★★
	NUTRIZAZA	OP	100 529	★★★★
	PHILEOL	OP	44 814	★★
	SIPEM	IMF Tier 2	272 927	★★★★
	TITEM	Fin. com. / IMF Tier 4	*	★★★
	UCLS	OP	111 000	★★★
	VAHATRA	IMF Tier 3	19 637	★★★★
Mali	AOPP	OP	-	★★★★
	BMS SA	Instit. de refin.	552 469	★★
	NYESIGISO	IMF Tier 2	*	★★★
Mozambique	CAIXAS COMUNITARIAS	IMF Tier 3	-	★★★★
	IKURU	OP	223 688	★★★★
Niger	FCMN-NIYA	OP	419 969	★★★
	FUCOPRI	OP	199 708	★★★
	KOKARI	IMF Tier 2	52 404	★★★
	MASNAT	OP	*	★
	SINERGI	Sté de capital-risque	125 770	★★★
		TAANADI	IMF Tier 2	107 630

## LÉGENDE

CONTINENT / ZONE				
Pays	PARTENAIRE	Type	Portefeuille au 31/12/2016	Volume d'accompagnement, suivi et identification

\* financement au cours de l'année 2016 en temps passé par l'équipe SIDI

EUROPE

Continent	SEFEA	Fonds continental	211 000	-
Kosovo	KRK	IMF Tier 2	1 539 977	★★★★
Moldavie	MICROINVEST	IMF Tier 2	187 062	★

BASSIN MEDITERRANNEEN

Egypte	EACD	IMF Tier 3	109 968	★
Liban	FTTL	OP	125 158	★★★★
Maroc	AL AMANA	IMF Tier 1	163 823	★★
Palestine	ACAD FINANCE	IMF Tier 2	383 712	★★★★
	ASALA	IMF Tier 2	458 043	★★★★
	DAMAN	Fonds de garantie	104 497	★
Tunisie	ENDA INTERARABE	IMF Tier 1	796 713	★★★★

ASIE

Laos	FONDS COOPERATIF	IMF Tier 3	236 000	★★★★
Vietnam	ECOLINK	OP	67 005	★

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Ouganda	ACPCU	OP	*	★★
	BIO UGANDA	OP	-	★★
	CENTENARY BANK	IMF Tier 1	475 424	★★★★
	HOFOKAM	IMF Tier 2	403 563	★★★★
	KATERERA	OP	53 984	★★★★
	RFCU	OP	63 758	★★★
	SEMULIKI	OP	186 249	★★★
	SMF EA	Instit. de refin.	999 292	★★★★
	RDC	AIPR	Fin. Com.	-
CCRD		Fin. com. / IMF Tier 4	17 645	★★★★
COOCEC		Instit. de refin.	-	★★★
GAMF		Fin. Com.	-	★
GEADES		Fin. Com.	-	★
RPMS		Fin. Com.	-	★★
SYNERGIE IPDEF		Fin. Com.	-	★★
Rwanda		ABAKUNDAKAWA	OP	*
	KOPAKAMA	OP	111 300	★★★
Sénégal	CGRH NIANING	OP	*	★
	CREC	IMF Tier 4	110 446	★
	KAYER	OP	22 868	★★
	SEN'FINANCES	Instit. de refin.	200 096	★★★★
Tanzanie	UGPM	OP	*	★
	MUCOBA	IMF Tier 2	144 856	★★
	MVIWAMBI	OP	113 186	★★★★
	RUCODIA	OP	*	★★★★
	YETU	IMF Tier 2	435 779	★★★★
Togo	FECECAV	IMF Tier 2	96 355	★
	UCMECS	IMF Tier 2	304 898	★★★★
	WAGES	IMF Tier 2	251 541	★★
Zimbabwe	UNTU	IMF Tier 2	335 860	★★★★

MONDIAL

KAMPANI	Fonds continental	75 000	-
---------	-------------------	--------	---

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE (21,8 M€) PAR REGION



- 54% Afrique Subsaharienne
- 26% Amérique Latine et Caraïbes
- 1% Asie
- 10% Bassin Méditerranéen
- 9% Europe

# BILAN DU PLAN STRATÉGIQUE 2013-2016

Face à un environnement devenu plus concurrentiel, la SIDI a pris en 2012 le parti de centrer son action dans les domaines où elle dispose d'avantages comparatifs (en termes de souplesse, de coût, de prise de risques...), du fait de la nature particulière de la Chaîne de Solidarité Financière. Elle a pour cela réaffirmé son ciblage prioritaire de l'Afrique et des zones rurales en général, tout en orientant son action vers :

- le développement de services financiers durables et adaptés aux populations exclues des systèmes financiers classiques ;
- l'appui aux chaînes de valeur agricole, dans une perspective de transition écologique et sociale (TES)
- l'appui à la finance communautaire
- l'accompagnement des IMF dans l'amélioration de leur performance sociale.

Pour chaque domaine, la SIDI s'est dotée d'objectifs en termes de ciblage, de portefeuille et d'accompagnement.

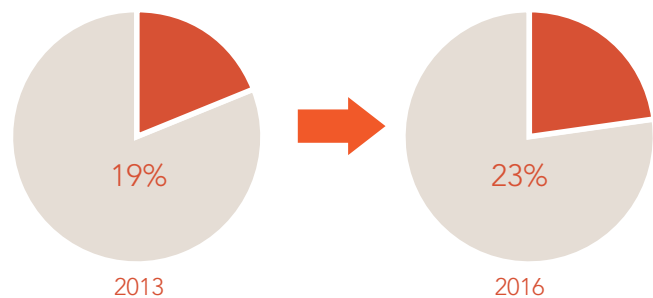
## CIBLAGE : UN APPUI RÉAFFIRMÉ AUX POPULATIONS RURALES

Concernant les IMF, la SIDI a noué 12 nouveaux partenariats durant le plan. L'objectif de prioriser le monde rural est globalement tenu, avec sept institutions ayant un ancrage rural ou mixte, les autres ayant été retenues pour leur capacité à cibler les personnes plus démunies en zones urbaines et périurbaines.

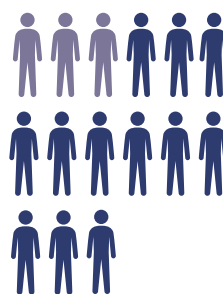
La SIDI a aussi orienté son appui vers des organisations de producteurs qui commercialisent l'essentiel de leur production sur leurs marchés locaux. C'est le cas de sept des 19 nouveaux partenariats tissés. Pour les organisations qui se dédient à l'export, conformément aux critères fixés, elles produisent et commercialisent des cultures de rente qui ne peuvent être cultivées dans les pays de destination comme le café, le cacao et le thé.

Enfin la SIDI s'est attachée durant ce plan à affiner sa démarche d'appui à la TES. En lien avec le CCFD – Terre solidaire elle a consolidé son approche et soutenu financièrement plus d'une quinzaine d'organisations engagées dans un processus de transition.

PROGRESSION DE LA PART DU PORTEFEUILLE DES IMF PARTENAIRES FINANÇANT L'AGRICULTURE (MOYENNE PONDÉRÉE PAR LA TAILLE DU PF)



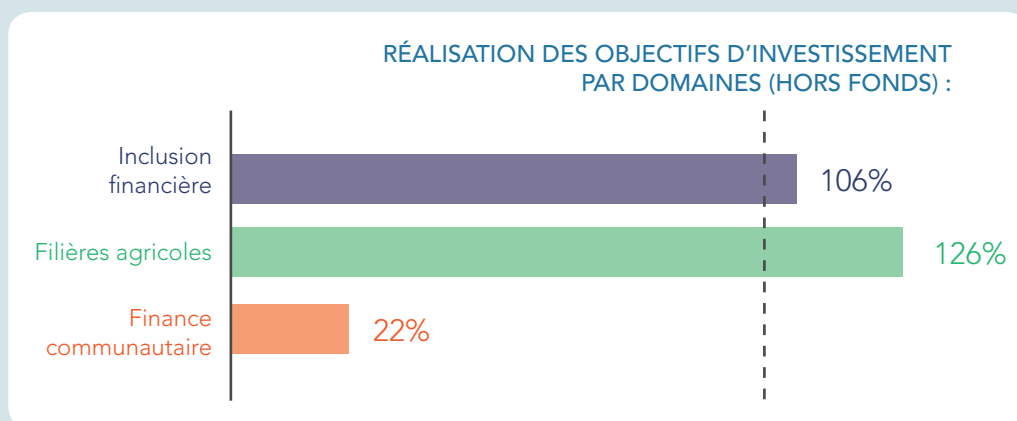
PROGRESSION DU NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DES OP ET ENTREPRISES RURALES PARTENAIRES



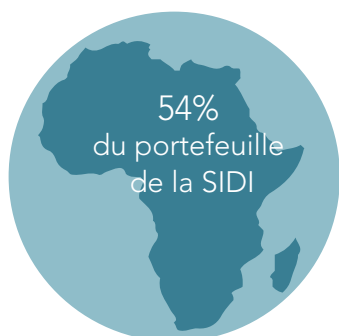
Entre 2012 et 2016 le nombre de bénéficiaires est passé de 31 000 à plus de 157 000 personnes.

## APPUI FINANCIER : UNE CROISSANCE CONFORME AUX PRÉVISIONS

Fin 2016, le portefeuille de la SIDI est investi conformément aux objectifs fixés par domaine, sauf pour la finance communautaire : les projections en début de plan tablaient, en effet, sur le développement d'une activité structurée de refinancement des MUSO par plusieurs des partenaires, qui s'est avérée peu pertinente du point de vue de la plupart d'entre eux.



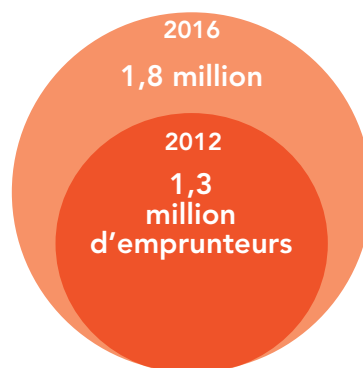
### OBJECTIF INVESTISSEMENT EN AFRIQUE



La SIDI a aussi maintenu sa priorité de financement du continent africain, y dédiant 54% de son portefeuille fin 2016 (soit 46% hors fonds FEFISOL).

La croissance de son portefeuille a permis à la SIDI d'accroître sa portée globale en permettant aux IMF partenaires de toucher un plus grand nombre d'emprunteurs.

### PORTÉE DE LA SIDI (IMF)



## ACCOMPAGNEMENT : DES AVANCÉES NOTABLES

En quatre ans, l'équipe opérationnelle et les consultants bénévoles ont consacré près de 10 000 jours aux partenaires (identification, suivi et accompagnement confondus), ce qui correspond à une nette progression par rapport au précédent plan (5880 jours sur 3 ans).

Durant ce plan, la mission d'accompagnement a été restructurée avec la mise en place d'une fonction de coordination qui a permis d'étendre et de mieux mobiliser le réseau d'une vingtaine de consultants bénévoles (dont le travail représente environ 20% du total des jours dédiés aux partenaires) ; mais aussi de tirer un meilleur parti des mécanismes de financement de l'assistance technique que constituent la facilité FEFISOL et le fonds de dotation de la SIDI (ACTES).

La SIDI a continué de jouer un rôle actif dans la gouvernance de ses partenaires, avec une présence active au CA d'une trentaine de structures sur la période, qui lui permet de veiller à leur consolidation institutionnelle comme au respect de leur vision sociale.

La SIDI s'est aussi distinguée par son soutien systématique en cas de crises vécues par ses partenaires, qu'elles soient issues de facteurs internes ou externes (comme par exemple Ebola en Guinée). En tout, ce sont près de 20 partenaires que la SIDI a épaulés, jouant dans certains cas un rôle déterminant dans la sortie de crise (CCRD en RDC, KRK au Kosovo, CafePerú au Pérou).

La SIDI a participé avec succès à plusieurs chantiers de transformation institutionnelle. Elle a notamment joué un rôle important dans la création d'ACAD Finance et de Daman en Palestine, d'Ikuru au Mozambique ou encore dans le chantier concernant Sen'Finance au Sénégal.

En termes de performance sociale, bien qu'en deçà des objectifs fixés, la SIDI a contribué à l'avancée de cette thématique auprès de 15 partenaires et à la conduite de deux chantiers transversaux (l'audit social de FEFISOL et l'étude sur la crise de la microfinance marocaine). Elle a également accueilli une doctorante, qui travaille depuis deux ans sur la pertinence de l'appui de la SIDI dans ce domaine, notamment en participant aux travaux avec ses partenaires.

Concernant les organisations paysannes, l'accompagnement de la SIDI a surtout porté sur la gestion, la comptabilité ainsi que sur la stratégie. Il s'agit de domaines pour lesquels ces structures trouvent difficilement d'autres appuis, alors même que leur efficacité à long terme dépend notamment de la qualité de leur organisation interne.

Côté MUSO, la SIDI a engagé trois chantiers transversaux lourds (étude d'impact, capitalisation des expériences, édition d'un nouveau guide de la MUSO) dont l'aboutissement permettra de clarifier son approche.

Malgré l'importance des missions et des chantiers entrepris au cours de ces quatre dernières années, la part d'accompagnement dans l'appui global fourni aux partenaires a baissé du fait notamment de ressources humaines et financières limitées, mais aussi d'arbitrages stratégiques qui ont conduit l'équipe à prioriser d'autres actions. Le plan stratégique 2017-2020 tient compte de ce constat, ce qui augure d'un approfondissement de la relation partenariale.

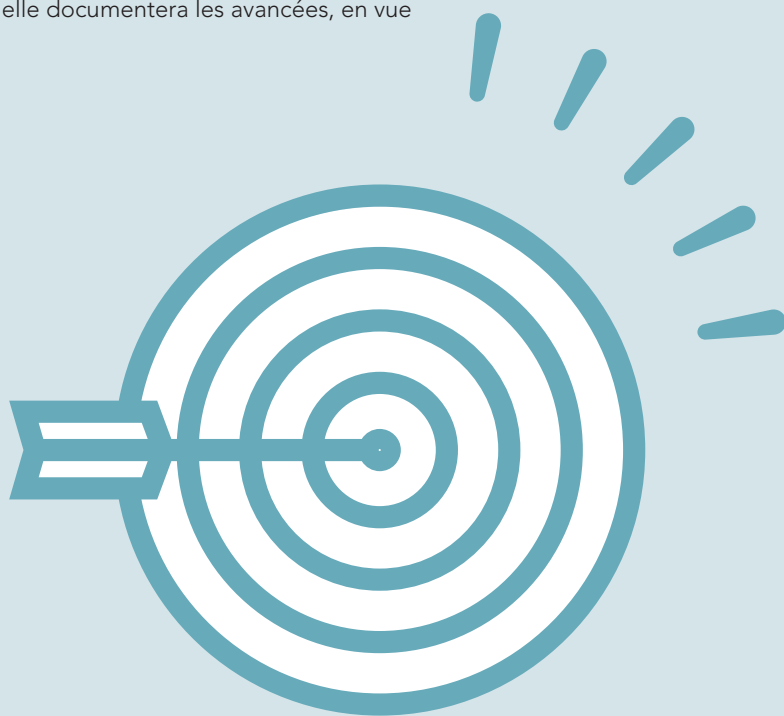


**10 000 jours**  
consacrés aux  
partenaires

## LA SIDI À L'HORIZON 2020

Au terme de quatre années de travail, la SIDI a considérablement étendu la portée de son action. Compte tenu des avancées du plan et des défis restant à relever, la SIDI s'est fixé pour la période qui s'ouvre les objectifs suivants :

- ériger la transition écologique et sociale en démarche transversale pour toute son activité, au-delà donc des seules OP, dans un mouvement global de construction d'un monde écologiquement soutenable et plus équitable ;
- réaffirmer une approche dynamique de la dimension sociale, prenant en compte l'amélioration des pratiques des partenaires mais aussi les résultats obtenus et les changements constatés à tous les niveaux de la Chaîne de Solidarité Financière ;
- confirmer sa stratégie d'investisseur solidaire et patient, prêt à aller là où les autres ne vont pas ;
- fortifier sa fonction d'accompagnement, centrale à sa mission et à l'efficacité de son action, ce qui l'amènera à identifier et mener en quatre ans 40 chantiers d'accompagnement, dont elle documentera les avancées, en vue d'enrichir encore son expertise.



# BILAN SOCIAL

Mandatée par ses actionnaires et les épargnants solidaires qui la soutiennent pour contribuer à la consolidation de ses partenaires et au renforcement de leur portée, la SIDI s'attache chaque année dans son bilan social à montrer qu'elle utilise les ressources qui lui sont confiées en adéquation avec cette mission d'investisseur solidaire.

Ce bilan social vise à étayer la manière dont la SIDI répond à ses objectifs stratégiques de par :

- son ciblage des populations vulnérables et marginalisées,
- sa pratique de l'investissement et de l'accompagnement solidaires
- l'évolution de la viabilité et de la portée de ses partenaires.

## CIBLER LES POPULATIONS PEU DESSERVIES EN SERVICES FINANCIERS

La SIDI s'est donnée pour objectif d'intervenir prioritairement dans les zones peu desservies en services financiers, et en particulier dans le monde rural. De même, elle s'emploie à soutenir directement le renforcement de filières agricoles développées par des organisations paysannes.

Elle veut en effet porter son effort spécifiquement sur des territoires délaissés par les autres acteurs financiers, du fait des coûts d'exploitation liés à l'éloignement, de la dispersion géographique, des risques liés aux activités agricoles, de la fragilité des acteurs économiques notamment.

CIBLAGE	2016
Pays d'intervention où plus de 50% de la population est rurale (donnée Banque Mondiale)	19 sur 36, soit 48% du portefeuille.
MICROFINANCE	
Pays où moins de 30% de la pop. est bancarisée	24 pays, soit 73% du portefeuille
Part des femmes dans la clientèle des partenaires SIDI	57%
Part des ruraux dans la clientèle des partenaires SIDI	52%
OP	
Surface moyenne des exploitations	1,7 Ha
Part de nos partenaires OP certifiés bio	56%
Part de nos partenaires OP certifiés équitable	56%



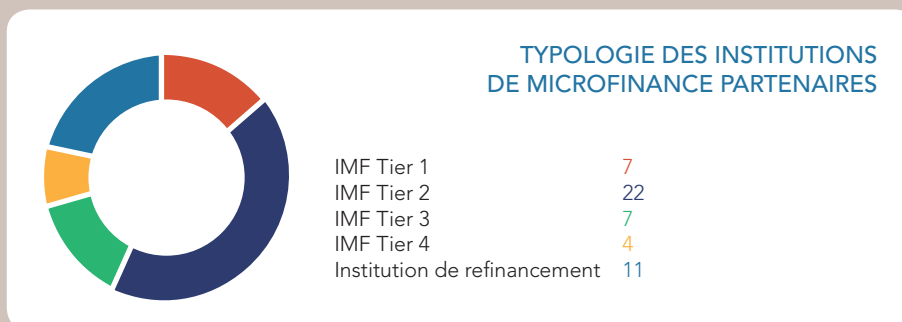
## MOYENS : L'INVESTISSEMENT PATIENT ET SOLIDAIRE

La SIDI place l'engagement dans la durée au cœur de son approche, elle se projette sur le long terme et partage les risques avec ses partenaires en entrant notamment dès que possible à leur capital. Grâce au caractère patient de son capital, la SIDI elle peut en outre faire preuve de flexibilité dans les montants alloués, la durée de l'investissement et les garanties sollicitées.

Ce positionnement lui permet de financer des institutions socialement utiles, et qui présentent des perspectives de développement à moyen terme, mais qui ne sont pas encore rentables ou interviennent dans des contextes de crise. Cette priorité donnée aux partenaires et zones fragiles se traduit notamment au 31 décembre 2016 par un portefeuille à risque à 90 jours de 9,18%, dont plus de la moitié concerne des partenaires œuvrant dans des zones en crise.

PARTAGE DU RISQUE (Portefeuille moyen sur l'année)	2016 (hors fonds)
Investissement dans des pays en crise*	21% du portefeuille (35 partenaires)
Financement en monnaie locale	58% du portefeuille
Investissement en prises de participation	44% du portefeuille ( pour 30 partenaires)
Investissement dans des structures en consolidation	56% des partenaires (soit 29% du portefeuille)
PATIENCE	
Nombre de prêts actifs octroyés à plus de 2 ans	58%
Durée moyenne du partenariat financier avec les partenaires actuels	6 ans

\*Pays en crise en 2016 : BURUNDI , EGYPTE, EQUATEUR, HAITI, LIBAN, MALI, NIGER, PALESTINE, RDC, ZIMBABWE



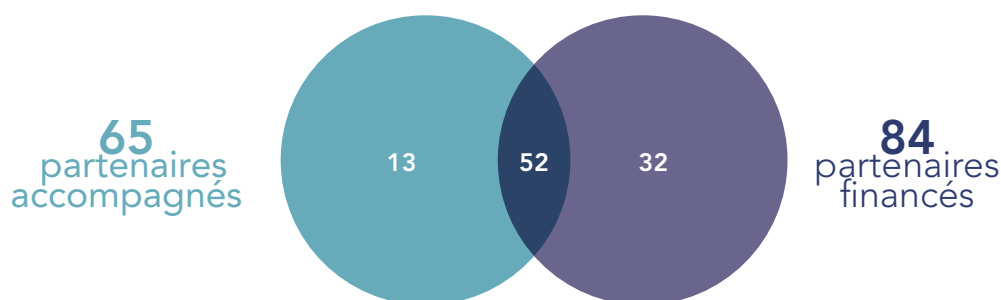
## MOYENS : ACCOMPAGNER LA PROFESSIONNALISATION DANS LE RESPECT DES OBJECTIFS SOCIAUX

La SIDI cherche à contribuer efficacement à l'amélioration durable de la viabilité économique, institutionnelle et sociale de ses partenaires. Pour ce faire, l'équipe prend le temps de comprendre les contextes locaux, de construire une relation de confiance, et adapte enfin son offre de services et son volume d'accompagnement aux besoins spécifiques de chacun de ses partenaires.

En particulier, la SIDI assure une participation active dans la gouvernance des institutions dont elle est actionnaire, afin notamment de maintenir la mission sociale et les objectifs fondateurs de l'organisation tout en collaborant à la définition et au suivi des priorités stratégiques, du plan de croissance et des niveaux de risque.

EFFORT D'ACCOMPAGNEMENT		2016
Total de jours dédiés aux partenaires		2 355
Part de jours dédiés aux partenaires en consolidation		57%
Part des partenaires ayant bénéficié d'accompagnement		63%
GOUVERNANCE ET OBJ. SOCIAUX		
Nombre de sièges au CA		27
Nombre de jours dédiés à la performance sociale		19
MOBILISATION DE SOUTIENS EXTERNES		
Montants négociés par SIDI (hors FEFISOL)		3,5 millions d'euros (pour 9 partenaires)
Nb. jours dédiés au fonds FEFISOL		454
Effet de levier FEFISOL		2,9 millions pour 10 partenaires

### COMPLÉMENTARITÉ FINANCEMENT / ACCOMPAGNEMENT



### RÉPARTITION DU TEMPS DÉDIÉ AUX PARTENARIATS EN 2016 (EN JOURS)



Accompagnement 46%  
Suivi financier 27%  
Identification 27%

L'identification et le suivi financier, qui sont des missions inhérentes à la fonction de tout investisseur, nécessitent un effort soutenu de la part de la SIDI compte tenu des contextes d'intervention et de la fragilité parfois des partenariats. Le reste du temps dédié aux partenariats concerne la mission plus spécifique de la SIDI, en tant qu'investisseur solidaire.

## RÉSULTATS : VIABILITÉ FINANCIÈRE ET SOCIALE DES PARTENAIRES

VIABILITÉ FINANCIÈRE		2016
Croissance des fonds propres consolidés des partenaires		17%
% de partenaires ayant un résultat positif		53%
PAR30 moyen des IMF		11%
ACTIVITE		
Croissance annuelle moyenne du portefeuille des IMF		16%
Croissance annuelle moyenne du chiffre d'affaires des OP		14%
PRATIQUES RESPONSABLES		
Part des IMF disposant d'un outil de gestion de la performance sociale		55%
Part des IMF proposant des services non financiers (éducation financière, formations santé, ...)		62%

## RÉSULTATS : SÉCURISATION DES BÉNÉFICIAIRES

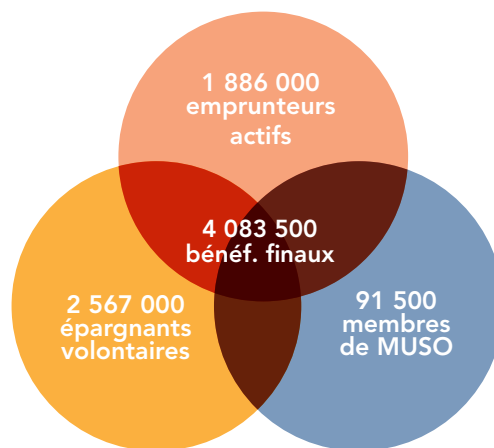
### PORTEFEUILLE TYPE DES IMF PARTENAIRES



Commerce/artisanat	56%
Agriculture/élevage/pêche	29%
Crédit à l'habitat/santé/éducation	9%
Consommation	6%

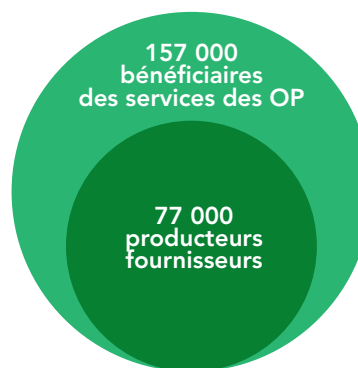
### SERVICES DE MICROFINANCE : PORTÉE

- 49% de bénéficiaires ruraux
- Prêt médian : 622 €



### APPUI AUX PETITS PRODUCTEURS : PORTÉE

- Achat moyen par producteur : 729 €
- Surface moyenne des exploitations : 1,7 Ha



## LE RENFORCEMENT DES SERVICES FINANCIERS EN MILIEU RURAL

L'appui à la consolidation d'institutions de microfinance constitue l'activité première de la SIDI, qui focalise son attention sur des institutions œuvrant essentiellement en milieu rural, et qui proposent notamment des services adaptés aux paysans. L'objectif de la SIDI est de contribuer à l'émergence d'institutions pérennes dans un contexte où l'offre d'épargne et de crédit aux ruraux demeure largement insuffisante face aux besoins. Cette priorité au renforcement des services financiers en milieu rural, réaffirmée dans le plan stratégique 2017/2020, a représenté cette année 58% des flux d'investissements (hors fonds continentaux), ainsi que 42% du temps de l'équipe dédié à l'appui aux partenaires.

**51** partenaires  
dont 42 financés



**759** jours d'accompagnement



**4 083 508** emprunteurs et/ou épargnants  
dont **49%** de ruraux



### INVESTIR EN CAPITAL POUR PARTICIPER À LA GOUVERNANCE

La prise de participation minoritaire au capital des institutions partenaires, dès qu'elle est possible, demeure le mode d'intervention privilégié de la SIDI, dans la mesure où il lui permet à la fois d'apporter des ressources stables et bon marché, mais également de participer à la gouvernance des institutions pour y défendre sa vision d'investisseur social.

En 2016, la participation de la SIDI dans la gouvernance d'institutions et réseaux de microfinance a représenté 223 jours de travail auprès de 16 institutions. Ce sont ainsi en moyenne 14 jours par partenaire qui ont été consacrés à la gouvernance, confirmant le rôle actif de la SIDI (voir notamment l'encart ci-contre). Dans les conseils d'administration, comme dans les comités, la SIDI se donne trois missions : veiller au respect des objectifs sociaux et à leur réalisation; participer à la définition et au suivi des priorités stratégiques et du plan d'affaires ; et enfin s'assurer du respect des règles de bonne gouvernance sur le plan des relations de pouvoir et de contre-pouvoir, de transparence des informations et de compétence des dirigeants.

L'année 2016 a ainsi vu la SIDI effectuer plusieurs nouvelles prises de participation. Grâce à une alliance avec une banque sociale italienne, Cassa Padana, elle a pu renforcer les fonds propres de l'institution de refinancement péruvienne FORTALECER, conçue comme l'outil permettant de renforcer les ressources de ses 42 institutions de microfinance membres.

Au Chili, la SIDI a augmenté sa participation dans la coopérative d'épargne et de crédit FINANCOOP, qui regroupe 42 000 membres, lui permettant de disposer désormais de deux sièges sur sept au conseil d'administration avec comme objectif de réorienter et clarifier la mission sociale de la structure, dans un pays certes riche mais aux inégalités sociales encore exacerbées.

Après plusieurs années d'instruction, la SIDI a également pu convertir, comme prévu, deux prêts en prises de participation. L'un, de 435 000 €, auprès de YETU, lui permet de prendre 5% du capital (et un siège au CA) de l'institution tanzanienne qui après 20 ans d'activité a réussi sa transformation en banque communautaire en 2016. L'autre, d'un montant de près d'un million de dollars, permet à la SIDI d'entrer au capital de la première institution de microfinance du Nicaragua, FDL.

## PARTAGE D'EXPÉRIENCE : participation à la gouvernance d'une institution de microfinance

Le Kosovo reste un pays très fragile et de nombreux facteurs entravent le rétablissement du pays : faible niveau de développement humain, reconnaissance partielle de la communauté internationale et manque cruel d'investissements (du fait d'un cadre juridique et réglementaire opaque). Dans ce contexte, l'intervention de la SIDI auprès du Crédit Rural du Kosovo (KRK), issu en 1999 d'un programme de microfinance qui avait pour mission de relancer l'agriculture kosovare au sortir de la guerre, s'avère tout à fait pertinente, comme en témoigne Patrick Du Saint, consultant bénévole et représentant de la SIDI au Conseil d'Administration de KRK.

**Pour une IMF telle que KRK, concilier performance économique et mission sociale peut parfois s'avérer être un vrai défi. Comment le CA jongle-t-il entre ces objectifs qui peuvent parfois entrer en contradiction ?**

C'est un vrai sujet. Il est, en effet, parfois difficile de trouver le juste équilibre. Entre 2015 et 2016, le Conseil d'Administration a choisi de privilégier la recherche d'une certaine stabilité économique et financière suite à plusieurs années difficiles pour KRK (crise en 2010, abandon du projet de fusion de KRK avec une autre entité). Le Conseil d'Administration s'est ainsi attelé à remobiliser les équipes autour d'un nouveau plan de développement qui a notamment débouché sur : l'ouverture de nouvelles agences, le recrutement de nouveaux agents ou encore l'élargissement de la gamme de produits proposés. Cette dynamique de développement devait, bien sûr, avoir pour contrepartie une vigilance accrue sur les risques qui s'est notamment traduite par le renforcement du reporting et l'élargissement des audits internes à l'ensemble des départements de l'institution. Si les enjeux sociaux et environnementaux sont un peu passés au second plan, ils restent néanmoins omniprésents. Le CA de KRK veille, par exemple, à ce que l'IMF continue de pourvoir prioritairement au financement de la petite agriculture kosovare en s'assurant que la majorité du portefeuille est allouée au financement d'activités agricoles et qu'une part importante du portefeuille est constituée de prêts de faibles montants. En 2016, le Conseil d'Administration a décidé de mettre l'accent sur cette dimension sociale en réalisant un audit de sa performance sociale. Cet état des lieux lui permettra de définir un plan d'actions pour le renforcement de ses pratiques en la matière.

**Quelle est la valeur ajoutée d'un investisseur social comme la SIDI dans la gouvernance d'une structure comme KRK ?**

Au sein de KRK, la SIDI jouit d'une légitimité toute particulière du fait de son rôle historique. En effet, la SIDI a très tôt pris part au développement de KRK, puisqu'elle en est devenue actionnaire dès 2003. Depuis, malgré sa position minoritaire au capital (18%), la SIDI s'est érigée en garante de la mission sociale de l'institution. Elle est à ce titre régulièrement force de propositions dans ce domaine, bien qu'elle partage avec le reste du tour de table le souci d'une bonne gestion financière.

**A l'avenir, quel pourrait être le positionnement idéal de KRK, pour la SIDI ?**

Après quelques années un peu difficiles pour KRK, nous sommes heureux de constater que KRK a regagné en solidité financière comme en rentabilité et parvient à maîtriser ses risques. La SIDI, à l'instar du reste du Conseil d'Administration, tient à ce que cette solidité se confirme et que les appuis financiers octroyés puissent à l'avenir bénéficier au développement de cette institution. Pour cela il est important que KRK évolue en tenant compte de l'urbanisation croissante du pays et des besoins de financement de nouveaux secteurs productifs, tout en conservant sa marque de fabrique initiale : le soutien à la petite agriculture. Il faudra également qu'à moyen terme KRK puisse proposer de nouveaux services (épargne, transfert, banque mobile...) et donc faire évoluer son statut ainsi que travailler en partenariat avec certains acteurs bancaires. Là encore, cette évolution devra se faire sans renoncer au financement des plus petits clients.

## IDENTIFIER DE NOUVEAUX PARTENARIATS

En 2016, dans le cadre de la priorité donnée au développement de nouveaux partenariats, la SIDI a pu démarrer une relation financière avec quatre institutions, ainsi qu'un chantier d'assistance technique avec la CECAW au Cameroun.

Au Burkina, la PAMF est une petite institution rurale qui intervient dans toute la moitié sud du pays, avec des points de service dans toutes les régions de production agricole. Elle dispose de 51 000 clients à qui elle apporte des prêts, en majorité sous la forme de crédit de groupes dans la mesure où

sa clientèle n'a pas accès, faute de garanties, au crédit individuel. Déjà appuyée depuis 2015 par FEFISOL, la PAMF a sollicité la SIDI pour un important crédit à court terme lui permettant de financer des prêts agricoles (77% de son portefeuille), dont la saisonnalité (cultures pluviales) est très importante. La SIDI a octroyé mi-2016 à la PAMF un prêt de 500 000 € (en FCFA), sur 8 mois, ce qui a permis à l'institution de faire face aux nombreuses demandes, alors qu'en 2015 elle n'avait pu répondre favorablement qu'à un quart d'entre elles.

En Ouganda, la SIDI a octroyé un prêt de 400 000 € (en shillings ougandais), sur deux ans, à une institution de l'ouest du pays, HOFOKAM, résolument tournée vers les exclus de la zone, avec une méthodologie de « banque villageoise » qui permet à des groupements de s'autonomiser et d'accéder à des crédits de groupe. HOFOKAM qui compte 17 000 clients est en cours de transformation institutionnelle, ce qui lui permettra entre autres de collecter l'épargne de ses clients. L'institution se refinance depuis 10 ans auprès d'un autre partenaire SIDI dans la région, le fonds SMF EA, et a souhaité solliciter un investisseur social comme la SIDI pour accompagner sa croissance, mais aussi en vue d'une entrée au capital et de sa participation active à la gouvernance auprès et à côté des actionnaires institutionnels existants (Diocèses).

En 2016, la SIDI a considérablement mis à jour son approche du contexte Sud-africain. Son partenaire historique dans le pays, TEMBEKA, dédié au refinancement et à l'appui aux IMF locales, a dû cesser son activité (dissolution de l'entité de financement) suite à l'évolution du secteur qui a vu nombre d'institutions fermer. La SIDI a décidé de maintenir un lien dans le pays en se rapprochant de SEF, l'institution de microfinance leader dans le pays avec 83% de parts de marché. SEF intervient dans cinq des neuf provinces du pays et totalise près de 140 000 clients, à 99% des femmes. Ceux-ci, grâce à des crédits de groupe, peuvent développer des activités génératrices de revenus d'autant plus utiles que SEF cible prioritairement les populations les plus pauvres, ce qui se traduit par un crédit moyen très faible de 170 € (soit moins de 3% du revenu national brut par habitant). Pour financer son développement, SEF a sollicité un appui commun de SIDI et de FEFISOL, validé fin 2016 et effectif début 2017, financement qui permet à la SIDI de maintenir une présence jugée pertinente dans l'un des pays

les plus inégalitaires du monde, auprès d'une population extrêmement défavorisée.

La SIDI a enfin noué des partenariats dans deux pays où elle n'intervenait pas ou plus.

Au Zimbabwe d'abord, un pays confronté récemment à une grave crise monétaire qui a mis en péril la plupart des IMF malgré les besoins de la population locale. La SIDI a choisi de se rapprocher d'UNTU, une institution créée après cette crise, et dédiée spécifiquement au financement d'activités génératrices de revenus, qui se distingue par son indépendance, dans un pays où la microfinance est principalement le fait de groupes bancaires. UNTU est une institution qui dessert aujourd'hui 3200 clients, et qui a su croître sans fragiliser son modèle économique de financement des petits entrepreneurs individuels. En 2016, elle a sollicité l'appui conjoint de SIDI et FEFISOL pour un prêt sur trois ans lui permettant de se développer pour mieux faire face à la concurrence mais aussi pour atteindre une taille de fonds propres qui l'autorisera à collecter de l'épargne.

Au Cameroun, la SIDI a répondu à la sollicitation de CECAW, une coopérative créée en 1998 par les artisans d'un quartier populaire de Douala et qui compte aujourd'hui 32 000 membres. Avec l'accord des sociétaires, la direction souhaite étudier une transformation en société anonyme, qui permettrait de financer sa croissance mais aussi de clarifier le tour de table afin de permettre à la fois son développement comme le maintien d'une vision sociale forte. La SIDI a donc démarré un chantier d'assistance technique sur cette question, qui se poursuivra en 2017, et pourrait ouvrir la porte à une participation financière.

#### SERVICES FINANCIERS EN MILIEU RURAL : FLUX D'INVESTISSEMENT 2016

ZONE	PARTENAIRE	TYPE	APPUI	MONTANT EN €
Afrique	FEFISOL	Fonds continental	Participation	591 611
Amérique Latine	SICSA	Instit. de refin.	Prêt	468 867
Burkina	PAMF Burkina	IMF Tier 3	Prêt	503 082
Chili	FINANCOOP	IMF Tier 1	Participation	434 503
Kosovo	KRK	IMF Tier 2	Prêt	1 700 000
Nicaragua	FDL	IMF Tier 1	Participation	891 740
Ouganda	HOFOKAM	IMF Tier 2	Prêt	403 563
Pérou	FORTALECER	Instit. de refin.	Participation	105 050
Tanzanie	YETU	IMF Tier 2	Participation	435 800
Togo	UCMECS	IMF Tier 2	Prêt	304 898
Tunisie	ENDA	IMF Tier 1	Prêt	500 000
Zimbabwe	UNTU	IMF Tier 2	Prêt	335 860
<b>TOTAL</b>				<b>6 674 974</b>



## SEN'Finances : accompagner une transition institutionnelle

Depuis le milieu des années 1990 au développement de l'offre de services financiers à destination des populations marginalisées et défavorisées, la Fondation Sen'Finances s'est engagée dans le soutien financier aux Institutions de Microfinance (IMF) au Sénégal. Une cinquantaine de IMF répartis sur l'ensemble du territoire ont d'ores et déjà bénéficié de son appui : il s'agit principalement d'institutions opérant exclusivement en milieu rural (75%) et dont les services permettent de toucher plus de 50 000 personnes (dont 70% sont des femmes).

Malgré le rôle important joué par Sen'finances dans la lutte contre l'exclusion financière, la Fondation fait cependant face, depuis quelques années, à des difficultés liées à l'évolution du secteur de la microfinance et de l'environnement économique en général. Elle a désormais du mal à mobiliser suffisamment de ressources pour répondre aux demandes des IMF et disposer d'un volume d'activités suffisant pour assurer sa propre viabilité. Depuis début 2015, une réflexion a donc été ouverte afin de permettre à Sen'Finances de surmonter ces défis. La Fondation a bénéficié d'un fort accompagnement de la SIDI sur ce chantier, qui y a dédié 36 jours en 2016, notamment grâce à l'implication d'un consultant bénévole.

Un diagnostic fin de la situation institutionnelle et stratégique de la Fondation a permis de formuler des propositions d'évolution. Il a ainsi été proposé de développer au sein de la Fondation des activités liées à l'appui non

financier et au renforcement de capacités des IMF et de transférer à une filiale, de statut privé, ses activités de financement. La création de cette société anonyme a donc été impulsée et permettra à Sen'Finances d'accueillir la participation de long terme d'investisseurs nationaux et internationaux mus par une même vision sociale. Forte de capitaux propres plus élevés, Sen'Finances SA sera en mesure d'amplifier son appui financier aux IMF locaux et d'atteindre son point d'équilibre. La Fondation poursuivra sa mission d'accompagnement des IMF, ses activités étant financées grâce à des subventions de projets nationaux d'appui au secteur de la microfinance mais aussi grâce aux produits de l'activité de sa nouvelle filiale.

Tout au long de l'année 2016, la SIDI a activement participé à l'élaboration du plan d'affaires de Sen'Finances SA. Un long travail de concertation avec l'équipe de Sen'Finances et ses instances a été nécessaire à la définition des objectifs de cette nouvelle structure et à la modélisation de son activité de crédit.

Fin 2016, ce projet a abouti avec la constitution légale de Sen'Finances SA. Sen'Finances doit aujourd'hui terminer ce processus de réarticulation de son activité en élaborant un nouveau plan d'affaires pour sa Fondation et constituer le tour de table de sa société financière qui devrait se caractériser par une forte prépondérance d'investisseurs locaux et une minorité de blocage constituée par des investisseurs sociaux.

## LE SOUTIEN AUX CHAINES DE VALEUR AGRICOLES

La SIDI appuie des organisations paysannes dans la consolidation de leurs filières agricoles, pour sécuriser, voire augmenter, les revenus des paysans. Elle allie des financements adaptés (campagnes agricoles, équipement) à un accompagnement qui vise à améliorer la qualité des services fournis aux membres (certifications bio et/ou équitable, formations, capacités de négociation, développement de l'export, etc.).

A plus long terme, la SIDI vise à participer à une transition écologique et sociale des organisations et des écosystèmes, afin d'aider ses partenaires à faire évoluer leurs pratiques, et notamment leurs systèmes productifs, pour préserver l'environnement et augmenter leur capacité de résilience face aux bouleversements (réchauffement climatique, appauvrissement des sols, ...). Avec le CCFD-Terre Solidaire, qui l'appuie dans cette démarche, la SIDI veut ainsi participer à trouver des solutions qui permettront aux populations rurales de garantir durablement leurs conditions de vie sans préjudice pour la planète.

### APPORTER DES RESSOURCES DURABLES

Souvent, la valeur ajoutée de la SIDI réside dans sa capacité à financer efficacement et au bon moment les campagnes de production agricole, ce qui permet aux organisations d'acheter des intrants, et surtout de payer les producteurs dès la récolte, leur évitant ainsi d'en vendre une partie à perte pour subvenir à leurs besoins immédiats. Elle a ainsi octroyé des crédits de campagne à 18 de ses partenaires en 2016.

Pour autant, la SIDI s'efforce dès que possible d'apporter également des ressources plus longues, qui permettent aux organisations de financer leur développement, voire d'engager des prises de participations lorsqu'elles sont juridiquement possibles.

En 2016, ce sont ainsi trois crédits à l'équipement qui ont été octroyés à des partenaires. La SIDI a décaissé sa dernière tranche de prêt à l'entreprise SINCO qui développe au Burkina Faso des solutions d'électrification rurale, et a pu ainsi construire en 2016 une centrale solaire dans le nord du pays ; elle a également initié un partenariat avec deux coopératives africaines pour appuyer le développement de leur production.

Au Rwanda, KOPAKAMA produit et exporte un café équitable (et bientôt bio) de haute qualité. Grâce à la coopérative, les 616 membres ont pu en 15 ans développer à la fois la qualité et la quantité de café produit ; en outre ils ont collectivement acquis deux stations de lavage des cerises, ainsi qu'une plantation permettant à 170 femmes du district (notamment des veuves ou des mères célibataires), de générer un petit complément de revenu mais aussi de disposer d'un lieu où se soutenir mutuellement. Pour assurer elle-même la dernière étape de transformation du café, KOPAKAMA, déjà financée par FEFISOL, s'est adressée à la SIDI. Le prêt, de 264 000 \$ sur quatre ans, a permis l'achat d'un terrain et la fabrication d'une unité de déparchage qui évitera désormais aux membres le transport et le traitement à Kigali (qui induisaient coûts, pollution et problèmes de fiabilité des délais). Cette usine, la seule de la région, est également dimensionnée pour traiter le café d'autres coopératives, ce qui permettra de rembourser le prêt, puis de financer à l'échéance les autres projets de KOPAKAMA.

En Côte d'Ivoire enfin, la SIDI a été sollicité par la coopérative COOPARA, qui regroupe près de 1000 cacaoculteurs pour leur permettre de traiter des volumes plus importants, qui a notamment impliqué l'octroi d'un crédit d'investissement pour des véhicules de collecte (cf. encart).

En termes de prises de participation dans des entreprises communautaires, outre l'engagement augmenté dans CAFE-PERU (voir encart), la SIDI a acquis, avec l'accord de l'Assemblée Générale locale, 22,5% d'IKURU, créée avec les paysans organisés du Nord du Mozambique afin de renforcer les chaînes de valeur qu'ils ont développées. Une prime d'entrée, transformée en capital, a également été payée et transmise aux groupements paysans pour leur permettre une meilleure présence au capital. En complément de ce renforcement de fonds propres, la SIDI a également émis une garantie de 100 000 € permettant à IKURU de disposer de la trésorerie nécessaire pour financer l'acquisition des récoltes de maïs, arachides, noix de cajou, sésame, ainsi que l'achat d'intrants et de semences certifiées.

**39** partenaires   
dont 29 financés

 **542** jours d'accompagnement

**157 719**   
petits producteurs soutenus

## DÉVELOPPER DE NOUVEAUX PARTENARIATS

La SIDI a financé, outre COOPARA et KOPAKAMA, trois nouveaux partenaires en 2016. En Guinée, elle a décaissé 75 000 \$ pour le financement de la campagne agricole de la coopérative WOKO, dont les quelque 500 membres produisent aux confins de la Guinée forestière un café robusta reconnu, le « Zياما Macenta ». Ce premier prêt de la SIDI a permis le financement de trois containers de café à destination d'un importateur français ayant garanti à l'avance le volume et le prix de la commande.

En Ouganda, la SIDI a démarré une relation avec une union de coopératives de cacaoculteurs, la première du pays, qui compte 3000 membres dans la région de l'ouest du pays. SEMULIKI produit et vend localement des fèves séchées et fermentées, et assure également des services de formation (avec des champs-écoles) et de certification (plus de la moitié des producteurs, via leurs coopératives, sont déjà certifiés équitables), autant de services qui permettent de bons volumes de production et de vente. SEMULIKI a obtenu de la SIDI une ligne de financement souple, de près de 360 000 € en shillings ougandais, particulièrement adaptée au cycle de production du cacao, puisque corrélée aux deux récoltes annuelles ainsi qu'aux 15 à 20 jours de délai nécessaires entre la récolte des cerises et la vente des fèves prêtes à torrifier.

Au Rwanda, la SIDI a financé ABAKUNDAKAWA, une coopérative de 2000 membres, dont 40% de femmes, qui produit du café en polyculture dans une région défavorisée du pays. Grâce à la prime équitale, qu'elle gère depuis 2005, la coopérative a développé des mutuelles de santé, des routes, des systèmes d'adduction d'eau ; elle est également en cours de certification biologique, ce qui pourrait augmenter le revenu moyen des membres qui est aujourd'hui d'environ 200 dollars par an avec le café. Le prêt de la SIDI, de 150 000 \$ sur 10 mois, complète le financement de la Banque Rwandaise de Développement pour permettre à la coopérative de payer ses membres dès la récolte.

### CAFE PERU : accompagner un partenaire dans un contexte de crise multidimensionnelle

Café Perú SAC est une entreprise qui fournit des services de formation, commercialisation et transformation du café aux petits producteurs péruviens afin de faciliter leur accès aux marchés locaux et internationaux. Entreprise communautaire, son capital est majoritairement détenu par des coopératives locales. La SIDI en est devenue actionnaire en 2008 afin de renforcer ses moyens financiers sur le long terme et de veiller à la consolidation de sa mission sociale. Les cinq années qui viennent de s'écouler ont cependant été particulièrement difficiles pour la corporation. Café Perú a en effet dû faire face à une double crise de production et de gouvernance qui a sévèrement mis en péril son développement.

À l'instar de nombreux pays d'Amérique Centrale et du Sud, le Pérou a été profondément affecté par l'épidémie de rouille orangée qui a touché non moins d'un tiers de ses champs de café et 53 000 caféiculteurs. Café Perú n'a nullement été épargné par cette épidémie qui a fait chuter la production du café de ses membres et détérioré sa qualité. Pour la plupart des coopératives membres, cela s'est soldé par la détérioration des conditions de marché et l'augmentation de leur dette, ce qui a contribué à la dégradation des relations commerciales qu'elles entretenaient avec Café Perú. À cette crise de la production, dont les conséquences se font encore sentir aujourd'hui, s'est greffée une crise de gouvernance. En effet, 2015 a vu l'éclosion de dissensions fortes entre la gérance de Café Perú et deux coopératives détenant ensemble plus de la majorité de son capital. Celles-ci ont accentué les difficultés de l'entreprise en paralysant le fonctionnement du

Conseil d'Administration et en perturbant un peu plus l'approvisionnement en cerises de café. Cette double crise, productive et institutionnelle, a eu de sérieuses conséquences qui se reflètent notamment dans les résultats de l'entreprise dont le chiffre d'affaires a chuté de 19,4 à 4,2 millions d'euros entre 2011 et 2016.

Après de nombreuses tractations, une sortie de crise s'est finalement dessinée, au début 2016, avec le rachat par la SIDI d'une importante part des actions détenues par ces deux coopératives en litige afin de réduire leur endettement. Ce rachat a contribué à faire de la SIDI le premier actionnaire de l'entreprise avec 49% du capital, une situation qui se veut transitoire et devrait déboucher vers une revente future de parts au profit de coopératives nouvellement intégrées.

La SIDI a joué un rôle important dans la résolution de cette crise et assume aujourd'hui une forte responsabilité comme actionnaire majoritaire dans la relance de l'entreprise. La SIDI s'engage ainsi auprès de la gérance de Café Perú, qu'elle conseille dans différents domaines. Un important travail de développement de partenariats a ainsi été entrepris par un de ses consultants bénévoles afin : de nouer des relations avec des acheteurs européens et asiatiques pour assurer de nouveaux débouchés à la corporation, de diversifier ses partenariats financiers aussi bien au niveau local qu'international en vue de trouver du financement pour les récoltes à venir ou encore de s'allier avec de nouvelles coopératives qui pourraient à terme devenir actionnaires de la corporation.

## ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE

En phase avec sa volonté d'encourager les initiatives de Transition Ecologique et Sociale (TES), la SIDI a en 2016 poursuivi ses avancées sur deux chantiers qu'elle mène conjointement avec le CCFD-Terre Solidaire.

En premier lieu, grâce au prêt d'un million d'euros par le CCFD, la SIDI a augmenté son portefeuille dédié à la TES, qui représente aujourd'hui 2,4 millions d'euros investis auprès de 16 partenaires. Cela confirme son orientation stratégique forte dans ce domaine, auquel elle consacre désormais environ la moitié de son portefeuille dédié aux filières agricoles (ce qui représente également la moitié des partenaires du domaine).

Cette inflexion s'est accompagnée d'un travail d'analyse plus poussé des avancées de chaque institution en faveur de la transition, la SIDI considérant qu'elle doit pouvoir comprendre et valoriser ce qui est entrepris par chacune dans une démarche de progrès, y compris dans l'optique de mieux cibler les organisations paysannes à l'avenir. Elle s'est ainsi dotée en 2016 d'une grille d'analyse qui a permis de faire ressortir les avancées des organisations paysannes concernant six dimensions : la vie communautaire locale, l'activité économique, le respect des écosystèmes locaux, la diversité de la production, l'inclusion des femmes et des jeunes dans la vie de l'institution, et enfin plus globalement les relations avec les autres acteurs du territoire pour appuyer les changements sociaux, politiques et économiques. Parmi les innovations remarquables des partenaires, citons le développement par la coopérative colombienne de café CENCOIC d'unités de production d'intrants biologiques ; la diversification volontariste de la coopérative FONMSOEAM (qui ajoute au café la production de fruits de la passion et noix de coco) ; ou encore l'intégration d'un représentant des jeunes et d'une représentante des femmes au CA de l'OP de cacao Ougandaise SEMULIKI.

En second lieu, le Programme d'Appui aux Initiatives Ecologiques et Sociales (PAIES), piloté par la SIDI, le CCFD-Terre Solidaire ainsi que deux acteurs locaux (COPAGEN au Sahel et INADES Formation dans la région des Grands Lacs) et cofinancé par l'Agence Française de Développement, a pu démarrer début 2016.

L'objectif de ce programme est de soutenir les expérimentations locales et les démarches méthodologiques innovantes, conduite par douze partenaires du CCFD et de la SIDI, et contribuant à une transformation écologique et sociale des territoires ruraux. Plus spécifiquement, il permet de financer des programmes d'agroécologie, des formations et des études pour améliorer les compétences agronomique, administrative et financière des organisations. En 2016, le programme a par exemple permis à CAPAD de former plus de 500 producteurs à la certification de semences ou aux techniques de protection des sols contre l'érosion, à la FCMN-NIYA d'aménager des pépinières pour les haies vives et les arbres fruitiers, ou enfin à l'UBTEC de réaliser son étude de faisabilité du projet de bonus/malus écologique.

### SOUTIEN AUX CHAÎNES DE VALEUR AGRICOLES : FLUX D'INVESTISSEMENT 2016

ZONE	PARTENAIRE	TYPE	APPUI	MONTANT EN €
Monde	KAMPANI	Fonds continental	Participation	37 500
Burkina	SINCO	PME	Prêt	100 000
Colombie	CENCOIC	OP	Prêt	113 186
Côte d'Ivoire	COOPARA	OP	Prêt	118 910
Equateur	COPROBICH	OP	Prêt	141 483
Equateur	FONMSOEAM	OP	Prêt	88 660
Guinée	WOKO	OP	Prêt	86 364
Haïti	COOPCAB	OP	Prêt	124 680
Haïti	FECCANO	OP	Prêt	69 131
Madagascar	FANOHANA	OP	Prêt	41 000
Madagascar	UCLS	OP	Prêt	271 000
Madagascar	PHILEOL	PME	Prêt	14 920
Mozambique	IKURU	OP	Participation	123 688
Mozambique	IKURU	OP	Garantie	100 000
Niger	FCMN NIYA	OP	Prêt	490 096
Niger	FUCOPRI	OP	Prêt	199 708
Ouganda	ACPCU	OP	Prêt	109 851
Ouganda	KATERERA	OP	Prêt	137 458
Ouganda	RFCU	OP	Prêt	63 758
Ouganda	SEMULIKI	OP	Prêt	363 848
Pérou	CAFPERU	OP	Participation	534 574
Rwanda	ABAKUNDAKAWA	OP	Prêt	87 881
Rwanda	KOPAKAMA	OP	Prêt	111 300
Tanzanie	MVIWAMBI	OP	Prêt	204 870
<b>TOTAL</b>				<b>3 733 868</b>



## COOPARA : accompagner la consolidation d'une coopérative

Cette année a été marquée par le retour de la SIDI en Côte d'Ivoire, avec la conclusion d'un nouveau partenariat avec COOPARA : une coopérative de cacaoculteurs basée à une heure de route au nord d'Abidjan. Créée en 2000, par un groupe de producteurs de cacao de la région, elle permet de faciliter l'accès aux marchés internationaux pour plus de 1150 petits producteurs de la zone (dont 952 en sont membres), ce qui leur permet d'assurer la vente de leur récolte.

Les principales activités de la coopérative sont la collecte et la commercialisation du cacao. COOPARA achète les fèves fermentées et séchées directement auprès des producteurs, avant de les conditionner et de les livrer à ses acheteurs à Abidjan, qui procéderont à leur exportation (COOPARA n'étant pas accréditée pour effectuer l'export elle-même).

La coopérative prodigue aussi à ses membres plusieurs services visant à l'amélioration quantitative et qualitative de leur production : fourniture d'intrants, formation aux bonnes pratiques agricoles, mise en place de la certification UTZ, mise en commun de matériel, etc. Depuis 2015, l'organisation a ainsi procédé à la certification UTZ de 512 de ses membres, qui ont été formés aux pratiques agricoles pour améliorer la qualité de leur cacao; ce différentiel de qualité est récompensé par une prime versée aux producteurs certifiés. Chaque année COOPARA renouvelle la certification UTZ de ses membres, qui reçoivent ainsi des formations additionnelles leur permettant de respecter un cahier des charges dont les exigences augmentent au fil des années. COOPARA prévoit d'augmenter progressivement le nombre de ses membres certifiés pour faire bénéficier davantage de producteurs des primes versées par les acheteurs. COOPARA contribue de plus au renouvellement progressif des plantations des exploitants grâce à la création d'une pépinière qui permet de distribuer chaque année de nouveaux plants de cacaoyers. Un projet pilote d'agroforesterie a aussi été lancé afin d'optimiser les rendements des sols en plantant notamment des arbres qui permettent une meilleure conservation de l'eau dans les sols et protègent donc les plants de cacao de la sécheresse. COOPARA a par ailleurs démarré fin 2016 un projet pilote de centralisation de la fermentation et du séchage des fèves de cacao dans une perspective d'amélioration de la qualité du cacao produit.

Enfin, COOPARA développe depuis 2014, avec l'appui de l'organisation FERT, un programme d'appui à l'installation des jeunes planteurs de cacao avec un objectif double : contribuer au renouvellement et à la fidélisation des membres de COOPARA, et améliorer les revenus des jeunes en zones rurales. Ce programme devrait permettre d'aider 70 jeunes producteurs à s'installer. Ils recevront pour cela un appui technique de la part de COOPARA pour la sécurisation de leur titre foncier et pour être formés aux bonnes pratiques agricoles et à la gestion de leur exploitation.

Pour appuyer la coopérative dans ses prévisions de hausse des volumes traités, la SIDI a octroyé cette année deux prêts complémentaires à COOPARA : un prêt de campagne de 91 000 euros pour le financement des achats de cacao durant la campagne, ainsi qu'un prêt d'investissement de 27 000 euros pour l'achat d'un nouveau tracteur et d'un nouveau camion qui ont permis de renforcer les capacités de collecte de la coopérative. Elle a également répondu à une demande d'assistance technique en mobilisant un consultant bénévole qui a travaillé sur l'élaboration d'un manuel de procédures comptables, en amont du lancement de la campagne à l'automne 2016.

## LA PROMOTION DE LA FINANCE COMMUNAUTAIRE

Garantir l'accès aux services financiers dans des zones reculées ou à risques, où la microfinance ne peut se développer, constitue un enjeu de taille. La SIDI y a répondu en soutenant l'émergence de systèmes de finance communautaire. Elle oeuvre en particulier depuis près d'une vingtaine d'années à la diffusion de la méthodologie des Mutuelles de Solidarité (MUSO), qui se fonde sur la constitution de groupes solidaires d'épargne-crédit autogérés permettant à leurs membres de mettre en commun leurs ressources pour le financement de projets, de s'entraider et de s'initier à une culture d'épargne et de crédit.

La diffusion et l'appropriation des outils de Fin. com. requiert une forte implication de la SIDI qui suit de très près les partenaires engagés dans ce domaine. Cette année encore, ce sont plus de 170 jours qui ont été dédiés à l'accompagnement d'une dizaine de partenaires. La SIDI a poursuivi son travail de promotion de l'outil MUSO dans la région du Kivu en République Démocratique du Congo (RDC) où elle accompagne 4 partenaires grâce à l'appui financier du CCFD-Terre Solidaire et de la Fondation belge Gilles. Elle a en particulier continué de suivre la CCRD dans le renforcement de ses activités de suivi et d'animation des MUSO. Ensemble, ils ont pu travailler à l'amélioration des rapports transmis aux instances de l'organisation et à la préparation d'ateliers pour le renforcement de l'encadrement et la formation des animateurs des MUSO. Cette année a aussi vu la relance au Mali d'ateliers de formation MUSO afin de stimuler l'appropriation de l'outil au sein de la Fédération AOPP (voir encadré ci-contre). En Haïti, la SIDI a participé à un atelier de formation organisé par son partenaire KOFIP qui a permis de rappeler l'importance et les atouts de l'utilisation de la MUSO dans ce contexte.

En 2016, la SIDI a poursuivi son travail de capitalisation sur la méthodologie MUSO. Une nouvelle étude des effets et de l'impact des MUSO a été menée. Elle s'inscrit dans le prolongement de la première étude de ce type menée en 2014-2015 en RDC. L'idée est cette fois de mettre en parallèle le travail réalisé auprès du CCRD en RDC avec celui mené avec ASIENA au Burkina Faso. La mise en perspective de ces deux expériences permettra de comparer les méthodologies employées dans deux contextes assez différents. L'objectif reste de déterminer les effets et l'impact des MUSO sur leurs membres. Pour ce faire, une série

d'enquêtes auprès de bénéficiaires a été réalisée en début 2017. L'objectif final de cette étude est de faire évoluer les approches et la méthodologie employées pour la promotion des MUSO. L'étude est en partie portée par le réseau de coopération pour le développement, F3E, qui a participé au montage et à la définition de l'approche de cette étude mais aussi à son cofinancement. Le Fonds de dotation de la SIDI (ACTES), FEFISOL et ASIENA ont également participé au financement de cette étude.

La SIDI a dû faire face aux difficultés rencontrées par l'un de ses partenaires historiques à Madagascar, TITEM, qui a bénéficié durant de longues années d'un important appui méthodologique et financier afin de redémarrer son activité de crédit et développer son service de Grenier Communautaire Villageois (GCV) dans les régions rurales isolées de Madagascar. La détérioration rapide de sa situation financière a cependant entraîné cette année l'insolvabilité de TITEM, qui s'est retrouvée dans l'incapacité de remplir ses engagements pris auprès d'une banque locale et garantis par la SIDI. Cette dernière a ainsi dû se substituer à TITEM pour régler l'impayé et a rééchelonné son prêt afin d'éviter l'arrêt de ses activités.

### PROMOTION DE LA FINANCE COMMUNAUTAIRE: FLUX D'INVESTISSEMENT 2016

ZONE	PARTENAIRE	TYPE	APPUI	MONTANT EN €
Madagascar	TITEM	Fin. Com. / Tier 3	Prêt	82 669
<b>TOTAL</b>				<b>82 669</b>



## AOPP : relancer une dynamique d'appropriation de l'outil MUSO au sein d'une fédération paysanne

**P**remière Fédération paysanne malienne, l'Association des Organisations Professionnelles Paysannes (AOPP) regroupe à elle seule 250 acteurs du secteur agricole. C'est la voix d'un million de producteurs que porte l'AOPP par sa dynamique plaidoyer national et international qui milite pour un développement rural basé sur une agriculture familiale performante, le développement de l'agro-écologie et de l'entrepreneuriat rural. AOPP a aussi su étendre son offre de services afin de répondre aux besoins des producteurs.

La SIDI, fait aujourd'hui figure de compagnon de route historique de l'AOPP, puisqu'elle l'a accompagnée dès le début des années 2000 dans la mise place d'un programme de semences améliorées et, à partir de 2009, dans le lancement des Mutuelles de Solidarité (MUSO). Cet outil, bien qu'ayant suscité une certaine adhésion de la population concernée, a cependant eu du mal à se diffuser faute de moyens. En effet, bien que certaines régions aient pu bénéficier de l'appui de bailleurs externes, la plupart d'entre elles n'ont pu compter que sur leur propre volonté pour promouvoir cet outil. Aujourd'hui 115 MUSO seraient opérationnelles sur le territoire, un nombre encore bien en deçà des besoins exprimés par les membres de l'AOPP.

En 2016, la coopération de la SIDI et de l'AOPP dans ce domaine a été relancée par l'organisation de deux sessions de formation ayant pour objet de revitaliser cet axe de travail au sein de la Fédération. A l'automne, s'est ainsi tenue, à Bamako, une première session de trois jours à destination des représentants régionaux de l'AOPP qui a permis de les introduire à l'outil MUSO comme à



ses dynamiques et les a amené à évoquer les possibilités de développement de programmes MUSO au sein de chaque région. Une seconde session de formation de deux jours s'est tenue dans la région de Sikasso. Elle a permis d'identifier une vingtaine d'animatrices qui pourront œuvrer à la sensibilisation et à l'accompagnement des groupes dans le démarrage de leur MUSO, afin de renforcer l'appropriation de cet outil dans cette région. Cette formation a été financée grâce à l'appui du Fonds de dotation de la SIDI.

En 2017, de nouvelles sessions de formations sont prévues afin de sensibiliser les dirigeants et animateurs de plusieurs unions et groupements paysans, qui pourraient jouer un rôle clé dans la diffusion de cet outil.



Depuis maintenant plus de cinq ans, FEFISOL - le fonds créé par la SIDI et deux autres investisseurs sociaux européens (Alterfin et Etimos) – continue de participer à l'essor du financement rural en Afrique. Créé en 2011, avec le soutien d'une douzaine d'investisseurs institutionnels, ce fonds a permis depuis sa création d'investir plus de 47,4 millions d'euros auprès de 72 partenaires dans 24 pays d'Afrique.

La SIDI coordonne depuis le lancement de FEFISOL l'ensemble des activités du fonds. Elle siège aussi au Conseil d'Administration et au Comité d'Investissement. Elle apporte des dossiers de demande de financement et assure le suivi de la relation avec les institutions financées (31 partenaires apportés par la SIDI dont 18 actuellement financés).

Plusieurs de ces partenaires bénéficient d'un cofinancement de la part de SIDI-FEFISOL dont notamment ASIENA au Burkina Faso, SIPEM à Madagascar ou encore AL AMANA au Maroc. Ces montages permettent aux partenaires africains de la SIDI de bénéficier de ressources financières additionnelles, mais aussi du fonds d'Assistance Technique de FEFISOL.

En 2016, le fonds FEFISOL a mobilisé l'équipe de la SIDI à hauteur de 1121 jours :

- 546 jours ont été consacrés à la gestion du fonds, à la coordination du portefeuille et au suivi des risques,
- 121 jours à la gestion de son enveloppe d'assistance technique,
- 454 jours à l'identification, analyse et suivi de clients.

## FINANCEMENT

Le fonds ayant pour but de contribuer prioritairement au financement d'institutions opérant dans les zones les moins desservies d'Afrique, les objectifs suivants lui sont assignés :

- Se focaliser sur l'Afrique subsaharienne et l'Océan Indien : minimum 75% du portefeuille FEFISOL doit être investi dans cette zone,
- Cibler des IMF dont la mission est de fournir des services financiers aux micro-entrepreneurs, majoritairement ruraux, exclus des services bancaires,
- Cibler des Organisations de Producteurs (OP) et les PME rurales (20% du portefeuille), dont celles développant des activités à l'export notamment via les réseaux du commerce équitable et de l'agriculture biologique,
- Proposer une offre de services financiers adaptés, sous forme de prêts à moyen terme (3/5 ans), dont au moins 80% en monnaie locale, et de prises de participation,

Au 31 décembre 2016, son portefeuille s'élève désormais à 20,6 millions d'euros, investis auprès de 35 IMF et 14 OP, dans 20 pays d'Afrique. Les investissements réalisés se sont faits dans le respect des objectifs précédemment évoqués. Ainsi, au 31 décembre 2016:

- 87% du portefeuille bénéficie à l'Afrique subsaharienne et l'Océan Indien,
- 50% est investi dans des institutions rurales,
- 82% est investi dans des IMF (dont 71% dans des IMF Tier 2 et 3) et 18% dans des OP,
- 72% de ces investissements sont faits en monnaie locale.

## ASSISTANCE TECHNIQUE

Afin de renforcer la viabilité de ses clients, FEFISOL a été doté d'un fonds d'assistance technique essentiellement financé par la Banque Européenne d'Investissements et le Fonds d'Investissement et de Soutien aux Entreprises en Afrique (FISEA/PROPARCO). Cette enveloppe à cette année vu ses moyens augmenter : FISEA a accordé une subvention supplémentaire de 130 000 euros, tandis que Ministère des Finances du Luxembourg a débloqué 100 000 euros pour un appel à projet spécifique. Ces nouvelles participations portent le budget total de la facilité à 1.6 millions d'euros.

Depuis sa création, ce fonds a permis de soutenir 43 clients de FEFISOL dans 19 pays, pour un total d'engagements de 1 137 281€. Cette facilité permet d'offrir aux IMF et aux OP clientes de FEFISOL une assistance sur mesure, qui peut prendre la forme de formations, d'appui à la mise en place d'outils, d'audits et d'études d'échanges de pratiques avec des entités similaires : planification stratégique, gestion, gouvernance, RH, performance sociale, système d'information ...

Cette année, la facilité d'assistance technique a notamment permis à l'IMF togolaise WAGES d'être soutenue dans le renforcement du leadership des managers intermédiaires et de ses procédures de contrôle et de comptabilité. Par ailleurs, AMSSF, une IMF marocaine, a pu bénéficier d'un appui pour permettre à ses clients de participer à des formations sur les agricultures biologique et urbaine et sur la gestion d'une PME. AMSSF profite également d'une assistance technique en matière de gestion des risques de croissance de son portefeuille.



49 partenaires

20,6 millions € investis

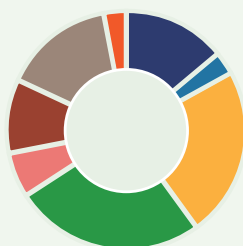


20 pays d'Afrique

PORTEFEUILLE FEFISOL PAR PAYS AU 31/12/2016 EN EUROS

PAYS	MONTANT en €	% du portefeuille
Angola	88 4877	4,3%
Benin	79 2583	3,8%
Burkina Faso	2 155 912	10,5%
Cameroun	1 090 562	5,3%
Côte d'Ivoire	2 789 019	13,5%
Ghana	731 486	3,5%
Kenya	2 000 696	9,7%
Madagascar	1 727 334	8,4%
Malawi	4 49 403	2,2%
Mali	304 746	1,5%
Maroc	1 130 383	5,5%
Niger	815 602	4,0%
Ouganda	1 349 308	6,5%
RDC	147 395	0,7%
Sénégal	670 631	3,3%
Sierra Leone	214 876	1,0%
Tanzanie	708 221	3,4%
Togo	461 027	2,2%
Tunisie	1467 882	7,1%
Zambie	738 101	3,6%
<b>TOTAL</b>	<b>20 630 044</b>	<b>100%</b>

ASSISTANCE TECHNIQUE : MONTANTS ENGAGÉS AU 31/12/2016



- 14% Management du risque
- 3% Finance et management
- 23% Appui spécifique aux OP
- 26% RH et organisation
- 6% Gouvernance et stratégie
- 10% Performance Sociale
- 15% Système d'information
- 3% Marchés et produits

## ECOOKIM : le renforcement d'une union de coopératives

Fondée en 2004, Ecookim est issue de l'union de plusieurs coopératives des filières café, cacao et noix de cajou en Côte-d'Ivoire. Ecookim et ses 22 coopératives de base emploient 200 personnes, et rassemblent près de 10 000 producteurs. Partenaire de FEFISOL depuis 2011, ECOOKIM a pu bénéficier chaque année de prêts qui ont permis d'alimenter le fonds de roulement de l'Union, qui peut ainsi assurer l'achat du cacao dès la récolte. Au-delà, de cet appui financier récurrent, l'enveloppe d'assistance technique FEFISOL a aussi contribué au financement de deux projets : l'un sur la géolocalisation des parcelles et l'autre sur l'amélioration et l'homogénéisation de l'information financière.

Afin de mieux organiser les actions à mener en faveur des producteurs membres, Ecookim devait en effet disposer d'informations fiables concernant les plantations cacaoyères alors que la grande majorité des petits exploitants n'avaient qu'une notion approximative de leur superficie réelle. C'est pourquoi Ecookim a souhaité engager un projet de géolocalisation : il s'agissait non seulement de collecter ces données mais également de les centraliser à l'aide d'un Système d'Information Géographique. Un projet pilote a été lancé dès 2014 pour la géolocalisation de 270 parcelles Ayant remporté un franc succès auprès des producteurs, cette phase pilote a finalement permis la géolocalisation de 340 plantations (dont la superficie s'est avérée largement surévaluée par les producteurs). Ecookim a souhaité élargir ce projet à toutes les coopératives de l'Union afin de pouvoir mieux planifier le potentiel de production de ses membres, ajuster les ressources financières nécessaires à l'achat du cacao et mieux orienter les actions d'accroissement de la productivité des plantations et de renouvellement des pieds.

Ecookim a, par ailleurs, bénéficié d'un autre appui pour l'amélioration de la transparence et du suivi financier de ses coopératives de base. Un audit organisationnel complet d'une dizaine de coopératives a ainsi été réalisé. Ses conclusions font état d'un manque de procédures de contrôle interne et des difficultés de ces structures à fournir des rapports de gestion et des états financiers dans les temps. Les causes identifiées de ces faiblesses ont permis à Ecookim d'accompagner ces coopératives dans l'amélioration de leurs pratiques. Ce processus a notamment abouti sur : le recrutement de comptables, l'installation d'un nouveau logiciel comptable, la tenue des sessions de renforcement des capacités des équipes de gestion ou encore l'élaboration d'un plan stratégique.

Ces deux projets d'assistance technique ont permis d'améliorer durablement la production d'information, le pilotage de l'activité et la consolidation des coopératives de base.

## L'ÉQUIPE

Suite au départ de deux membres de l'équipe opérationnelle de la SIDI, Pierre GACHES et Manon PLOUCHART sont venus renforcer les rangs de l'équipe permanente. En début d'année, Julie TORRES-SZANTYR a été nommée au poste de responsable du Développement des Partenariats et Anne-Sophie BOUGOUIN à celui de Responsable de la Stratégie Financière SIDI.

### Direction



Dominique LESAFFRE

### Chargé-e-s de Partenariats



Catherine  
BELLIN-SCHULZ



Jean-Marie  
CAVARROC



Frédéric  
FOULON



Camille  
FRAZZETTA



Pierre  
GACHES



Quentin  
LECUYER



Estelle  
MARCOUX



Justine  
MAYTRAUD



Jeanne  
METAYER



Manon  
PLOUCHART



Gabrielle  
ORLIANGE



Julie  
TORRES-SZANTYR



Emmanuel  
VUILLOD

### Fonctions support



Laurent  
CHEREAU

Responsable  
communication



Axel  
DETAMMAECKER

Assistant aux  
opérations



Stéphane  
DURVILLE

Chargé de  
portefeuille



Morgane  
NZELEMONA

Chargée de  
communication



Malika  
OUARAB

Comptable



Dominique  
PASSARIELLO

Assistante aux  
opérations



Christine  
RICHEROL

Assistante de  
Direction



Esther  
KPODEKON

Doctorante

### Coordination du Fonds FEFISOL



Anne-Sophie  
BOUGOUIN

Fund Manager



Silvia  
CORNACCHIA

Portfolio Manager



Iness  
NOUIRA

Responsable  
Administrative



Camille  
FRAZZETTA

Responsable  
assistance technique

## RELAIS SIDI

Afin de renforcer le suivi et l'accompagnement de ses partenaires, la SIDI fait désormais appel à plusieurs relais locaux, des professionnels capables de répondre de façon très réactive aux besoins de suivi et d'accompagnement de ces partenaires. En 2016, la SIDI a fait appel aux services de sept de ces relais qui ont réalisé 86 jours de mission. Dans le cadre du nouveau plan stratégique de la SIDI, cette pratique devrait être appelée à s'accroître afin de répondre aux besoins croissants des partenaires.

## INSTANCES AU 31 DÉCEMBRE 2016

La SIDI est une Société en Commandite par Actions : parmi ses actionnaires, un commandité a été désigné par l'Assemblée Générale, qui s'est vu confier des pouvoirs étendus dans le respect de sa mission sociale. Le commandité est la société SIDI Gestion présidée par Martial LESAY.

**La gouvernance de la SIDI repose sur trois instances complémentaires :**

### Le comité de gérance

Chargé d'entériner les propositions d'engagements préparées par l'équipe SIDI

- Dominique LESAFFRE, Président du Comité de Gérance
- Geneviève GUENARD, Gérante
- Jean-Baptiste COUSIN, Gérant

### Le conseil de surveillance

Composé d'actionnaires non commandités, chargés de surveiller l'activité de la société et de la gérance. Se réunissant au moins une fois par an, ce conseil remet un rapport annuel sur la gestion aux actionnaires en vue de l'Assemblée Générale.

- Jacques DEMONSANT, Président
- Caisse des Dépôts et Consignations : Mohamed ALI MZALI
- Congrégation des Filles de Jésus : Sœur Marie-Yvonne FONTAINE
- Congrégation des Filles du Saint-Esprit : Sœur Françoise BEAUMONT
  - Congrégation des Sœurs de Sainte Clotilde : Sylvie ROUSSET
  - Crédit Coopératif : Laurence MORET
  - Paul DERAM, Vice-Président
  - Épargne Solidarité Développement : Jean-Yves CARADEC
  - François LEGAC
  - Marc RAFFINOT
  - Hocine TANDJAOUI
  - Christian WEEGER

### Le comité de concertation et d'orientation

Ce comité prévu par les statuts veille au respect de la charte éthique de la SIDI et s'associe à l'élaboration du plan stratégique.

- CCFD – Terre Solidaire : Guy AURENCHE et Pierre-Yves CROCHET-DAMAIS
- Congrégation des filles de Jésus de Kermaria : Sœur Marie-Yvonne FONTAINE
- Congrégation des Filles du Saint-Esprit : Sœur Françoise BEAUMONT
- Congrégation des Sœurs Auxiliatrices : Sœur Elisabeth OBERSON
- Congrégation de la Xavière : Sœur Christiane VANVINCQ
- Épargne Solidarité Développement : Jacques DEMONSANT et Philippe LOIRET
- SIDI-Gestion SAS : Martial LESAY

## BÉNÉVOLES SIDI

Pour le développement de ses activités, la SIDI peut compter sur le renfort de deux groupes de bénévoles engagés en faveur de la Finance Solidaire.

### Les consultants

Ces professionnels de la finance, de l'agriculture ou de la coopération viennent en appui à l'équipe opérationnelle de la SIDI, dans sa mission de suivi et d'accompagnement des partenaires. Ils permettent à la SIDI de considérablement renforcer ses capacités d'accompagnement : en 2016 ce sont 560 jours d'appui, soit environ près d'un cinquième du temps d'accompagnement de la SIDI à ses partenaires, qui ont été effectués par 19 consultants bénévoles.

### Les membres du réseau thématique Finance Solidaire

Le CCFD-Terre Solidaire et la SIDI coaniment un dynamique réseau de bénévoles qui regroupe des 63 personnes intéressées par la Finance Solidaire et ont pour objectifs de renforcer la réflexion autour de cette thématique et de faire connaître les pratiques du CCFD-Terre Solidaire et de la SIDI en la matière, par l'organisation d'événements de sensibilisation sur tout le territoire. Ces bénévoles ont notamment contribué à la tenue de plus de 30 manifestations grand public.

## LES RESSOURCES

### Une belle progression du capital SIDI

L'année 2016 a été marquée par une forte croissance du capital de la SIDI qui a augmenté de près de 2 millions d'euros de croissance nette ! Le capital de la SIDI s'élève à fin 2016 à 22 021 608 euros, apportés par 1891 actionnaires.

Les actionnaires individuels ont joué un rôle particulièrement important dans cette croissance, et ont du même coup consolidé leur présence au sein du capital de la SIDI : ils représentent désormais 44% du capital (contre 40% en 2015) et toujours 94% des actionnaires de la SIDI. Ce faisant, ces actionnaires réaffirment leur caractère de garant de la stabilité financière comme de l'objet social de la SIDI.

Côté actionnaires institutionnels, cette année a vu l'entrée au capital d'une nouvelle congrégation religieuse, de la banque éthique italienne Cassa Padana, et d'un nouveau fonds d'épargne solidaire : « Actions solidaires » géré par La Financière Responsable.

Ces ressources en hausse ont permis de faire face à aux demandes croissantes d'engagement des partenaires de la SIDI.

#### NOMBRE D' ACTIONS DÉTENUES PAR CATÉGORIES D' ACTIONNAIRES



44% Particuliers  
 10% Congrégations et institutions religieuses  
 2% ONG  
 1% Entreprises  
 14% Fonds et banques  
 24% CCFD et alliés  
 5% Acteurs publics

## FINANCER L'ACCOMPAGNEMENT

La mission d'accompagnement de la SIDI est en partie financée depuis sa création grâce au soutien d'épargnants solidaires ayant fait le choix du Fonds Commun de Placement « Faim et Développement », un produit d'épargne de partage créé par le Crédit Coopératif et le CCFD – Terre Solidaire. Les revenus partagés de ce produit ont permis au CCFD de financer cette mission de la SIDI à hauteur de 1,1 millions d'euros, qui constituent le socle pérenne de l'accompagnement SIDI et le gage de son indépendance..

La SIDI a lancé début 2016 son fonds de dotation, ACTES, qui dispose d'une dotation initiale de 140 000 euros. Il a déjà financé quelques premiers projets: une série d'ateliers MUSO auprès de la Fédération paysanne AOPP au Mali, un accompagnement comptable pour l'OP Fucopri au Niger ainsi qu'une étude d'impact sur les MUSOS dans les Grands Lacs.

# LES EMPLOIS

Au 31 décembre 2016, le portefeuille de la SIDI s'élève à 21,8 millions d'euros, en hausse de 13% par rapport à 2015.

L'année a été caractérisée par de nombreux mouvements, avec 10,4 millions d'investissements concernant 40 partenaires, dont sept relèvent d'une nouvelle relation financière. Les flux de désinvestissement ont quant à eux concernés 54 partenaires pour un total de 8,1 millions d'euros, parmi lesquels 13 n'ont plus de relation financière (dont 4 de manière définitive) avec la SIDI au 31/12/2016.

L'investissement moyen par partenaire s'élève à 291 000 euros

## REPARTITION DU PORTEFEUILLE PAR TYPE D'INVESTISSEMENT



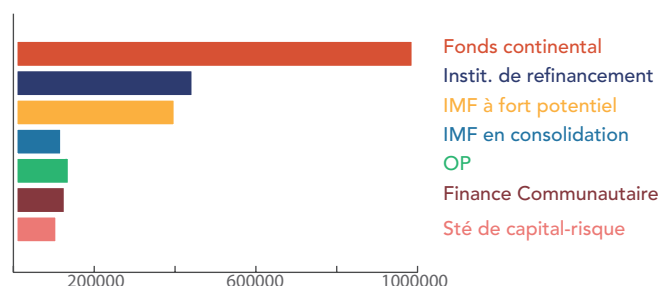
## La recherche d'un portefeuille équilibré

Si la SIDI s'est donnée pour exigence d'assumer le risque inhérent à sa mission d'investisseur social, elle doit néanmoins veiller au maintien de ses équilibres financiers afin de ne pas mettre son activité en péril sur le long terme. La SIDI assure donc un pilotage attentif de son portefeuille de manière à ce qu'il réponde d'abord à sa mission, mais qui respecte aussi plusieurs principes de diversification des risques. Ainsi, en fin d'année :

- seuls quatre pays représentent un encours supérieur ou égal à un million d'euros (Burkina Faso, Kosovo Ouganda, Pérou)
- mis à part l'euro, le dollar et le franc CFA (dont la parité avec l'euro fait l'objet d'un suivi attentif), aucune monnaie locale ne dépasse 2% du portefeuille de la SIDI,
- hors fonds de refinancement, aucune institution ne représente plus 7% du portefeuille.
- Enfin, l'investissement moyen par partenaire respecte le niveau de risque propre à chaque catégorie de partenaire, comme le détaille l'histogramme ci-contre.

## INVESTISSEMENT MOYEN PAR TYPE DE PARTENAIRE

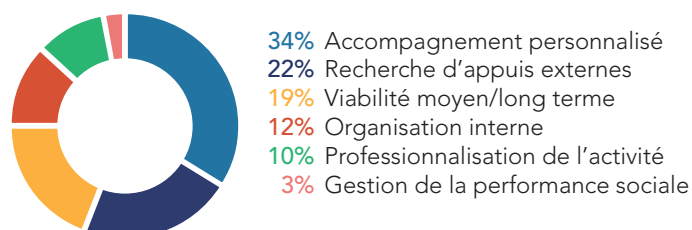
En euros



## Des ressources humaines dédiées aux partenariats

Les salariés et bénévoles de la SIDI ont consacré 2355 jours de travail aux partenariats : identification, suivi et accompagnement de partenaires de la SIDI et ou de FEFISOL, 1901 jours ont été plus spécifiquement alloués aux partenaires SIDI, dont 46% à l'appui à 65 partenaires, ayant trait à sa mission sociale (accompagnement personnalisé, participation active à la gouvernance et assistance technique), Soit en moyenne 13,5 jours par partenaire appuqué.

## REPARTITION DE L'ACCOMPAGNEMENT PAR THEMATIQUE



## BILAN AU 31/12/2016

En milliers d'euros

ACTIF	EXERCICE au 31/12/2016	EXERCICE 2015	PASSIF	EXERCICE au 31/12/2016	EXERCICE 2015
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>					
			<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
Logiciels	-	-	Capital	22 022	20 078
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			<b>Réserves</b>		
Installations, agencements	36	42	Réserve légale	2 008	1 852
Matériel de bureau et informatique	6	11	Autres réserves	2 350	1 463
	-				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>			<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>922</b>	<b>1 051</b>
Participations	11 299	8 203			
Prêts	9 768	9 376			
Autres immobilisations financières	155	155			
Intérêts courus sur prêts	104	36			
<b>TOTAL (I)</b>	<b>21 369</b>	<b>17 824</b>	<b>TOTAL (I)</b>	<b>27 301</b>	<b>24 445</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			<b>PROVISIONS</b>		
			Provisions pour litiges		48
			Provisions pour risques		
			Autres provisions	156	123
<b>CREANCES</b>			<b>TOTAL (II)</b>	<b>156</b>	<b>171</b>
Clients	130	100			
			<b>DETTES</b>		
Cofinancement : AT FEFISOL	445	407	Actionnaires - CCA	312	12
Autres : Etat	58	-	Actionnaire - SIDI GESTION	10	10
Débiteurs divers	45	505	CCFD - Fonds d'Investissement Rural <sup>1</sup>	1 000	1 000
			FID - Fonds de garantie <sup>2</sup>	2 211	2 282
			CCA - Personnes morales	874	874
			CCA - Personnes physiques	335	335
			Emprunts issus des fonds d'épargne solidaire	1 459	2 414
			Concours bancaires	2	303
			<b>Sous-total Dettes à long terme</b>	<b>6 202</b>	<b>7 228</b>
<b>TRÉSORERIE</b>			Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45	75
Valeurs mobilières de placement	10 714	12 156	Dettes fiscales et sociales	580	638
			Investissements à réaliser en année N+1	877	41
Disponibilités	3 162	2 448	Autres dettes	55	-
Caisse	5	12	<b>Sous-total Dettes courantes</b>	<b>1 556</b>	<b>754</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>			<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Charges constatées d'avance	22	21	Produits constatés d'avance	735	875
Ecart de conversion Actif					
<b>TOTAL (II)</b>	<b>14 582</b>	<b>15 649</b>	<b>TOTAL (III)</b>	<b>8 493</b>	<b>8 857</b>
<b>TOTAL GENERAL ( I à II)</b>	<b>35 950</b>	<b>33 473</b>	<b>TOTAL GENERAL ( I à III)</b>	<b>35 950</b>	<b>33 473</b>

> Après déduction des provisions sur participations (591 K€)

#### La trésorerie de la SIDI se compose notamment :

- du FID ainsi que ses revenus accumulés (3 M€)
- du dépôt à terme pour le partenaire Financoop au Chili (295 K€)
- de l'enveloppe de garantie BNP (700 K€ pour le financement de garanties)
- du fonds d'assistance technique de FEFISOL (259 K€)
- des comptes courants en France et à l'étranger, euros, dollars, monnaies locales (1,7M€)

Le reste, y compris le capital levé non encore investi (1M€ sur les 6 derniers mois de 2016) est placé sur des produits d'épargne sans risque, pour permettre de faire face aux besoins des partenaires (fin 2016, 1,7 M€ sont d'ailleurs déjà engagés)

> 1 - Prêt dédié au financement d'initiatives de transition écologique et sociale

> 2 - «Fonds d'Incitation au Développement»: réserve abondée par le CCFD-Terre Solidaire et une Congrégation, pour couvrir notamment les impayés à haut risque

# COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2016

## En milliers d'euros

	2016	2015
<b>Produits d'exploitation</b>		
Prestations CCFD - Terre Solidaire	1 119	1 125
Cofinancements	36	43
Cof. - assistance technique FEFISOL	351	338
Prestations - FEFISOL	231	205
Autres prestations	-	0
<b>Sous total : Chiffre d'affaires</b>	<b>1 736</b>	<b>1 711</b>
Produits du portefeuille	85	59
Produits d'activités	63	51
Reprise prov. & transfert de charges	34	138
<b>Total des produits</b>	<b>1 918</b>	<b>1 959</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Charges d'exploitation courante	714	734
Frais de personnel	1 689	1 756
Dotations aux amortissements	13	12
Dotations pour charges	33	10
Pertes sur créances (MAIN / FOPEPRO)	112	-
Subventions accordées	34	42
Prestations de service - FEFISOL	351	338
Autres charges	46	61
<b>Total des charges</b>	<b>2 992</b>	<b>2 953</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-1 074</b>	<b>-994</b>
<b>Produits financiers</b>		
Revenus du portefeuille (prêts et participations)	1 356	1 039
Revenus de placement	61	108
Revenus du F.I.D.	43	57
Gains de change	183	663
Gains de change liés au portefeuille	189	-
Reprise de provisions	411	39
Autres produits	2	4
<b>Total des produits</b>	<b>2 245</b>	<b>1 910</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations pour risques financiers	5	74
Dotations pour risques financiers, participation	77	441
<b>Sous-total Dot. Prov. R&amp;C financières</b>	<b>82</b>	<b>515</b>
Intérêts sur emprunts	40	46
Intérêts sur compte courant	2	5
Pertes sur prêt	-	30
Pertes sur participation - SEFEA	24	24
Cessions actions - Valeur Mobilière Placement	6	26
Pertes de change	8	39
Pertes de changes liées au portefeuille	131	-
<b>Total des charges</b>	<b>293</b>	<b>684</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>1 951</b>	<b>1 225</b>
Produits exceptionnels	49	1 561
Charges exceptionnelles	5	741
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>44</b>	<b>820</b>
Impôts sur le résultat	-	-
<b>Résultat net</b>	<b>922</b>	<b>1 051</b>

> Contribution du CCFD-Terre Solidaire (dont revenus du Fonds Commun de Placement «faim et développement») pour financer les activités d'accompagnement

> Montants engagés en 2016 pour l'appui aux partenaires réalisé par FEFISOL

> Mandat de gestion du fonds FEFISOL assumé par la SIDI

> Correspond aux cofinancements FEFISOL constatés en produits

> Dont 1925 K€ de charges d'accompagnement

> En progression régulière depuis plusieurs années, grâce à la hausse du capital qui rend possible la croissance du portefeuille.

La S.A. SOFIDEEC BAKER TILLY, commissaire aux comptes, membre de la CRCC de Paris, représentée par le commissaire aux comptes Jean-Yves MACE, a certifié sans réserve les comptes annuels de la SIDI, clos au 31 décembre 2016.

## La SIDI est membre des réseaux d'acteurs suivants :



La **plateforme Européenne de microfinance** est un réseau leader d'organisations et d'individus actifs dans le domaine de la microfinance et de l'inclusion financière dans les pays en développement. Elle réunit aujourd'hui plus de 130 membres qui cherchent à renforcer l'accès à des services financiers abordables, de qualité, durables et inclusifs grâce au partage de connaissances et l'innovation.



**FEBEA** est la Fédération Européenne des Banques Ethiques et Alternatives, une organisation internationale à but non lucratif créée à Bruxelles en 2001, dans le but de développer la finance éthique et solidaire en Europe à travers activités de plaidoyer, communication et participation des citoyens Européens.



L'association **FINANSOL**, créée en 1995, a pour objet de promouvoir la solidarité dans l'épargne et la finance solidaire. Par des actions de sensibilisation et des outils de communication divers, Finansol fait prendre conscience à chacun qu'il peut jouer un rôle dans l'instauration d'une finance utile, équitable et raisonnée. Il s'agit aussi d'un collectif national qui rassemble des établissements financiers engagés dans une démarche de solidarité (banques, sociétés de gestion et mutuelles d'assurance) et des entreprises solidaires et associations qui exercent une activité à forte utilité sociale et/ou environnementale.



**INAISE**

**INAISE** (Association Internationale des Investisseurs dans l'Économie sociale) est un réseau international d'organismes ayant pour objectif le financement de projets sociaux et environnementaux. Créé en 1989 à l'initiative de la SIDI et de six autres organisations financières de l'économie sociale, INAISE permet aux investisseurs sociaux des quatre coins du monde de s'unir pour échanger leurs expériences, diffuser l'information et montrer que l'argent peut véritablement être utilisé comme outil de changement social et environnemental.



Le réseau **MAIN** (Microfinance African Institutions Network) est une association internationale à but non lucratif créée en 1995 à Abidjan par l'initiative de plusieurs institutions possédant une longue expérience dans la microfinance et/ou la promotion des micro-entreprises en Afrique. Le MAIN regroupe en son sein des IMF, des réseaux nationaux, des ONG travaillant dans la microfinance, des coopératives, des organisations paysannes, des banques, et des organismes ressources (universités, investisseurs sociaux...).



La **Social Performance Task Force** (Groupe de Travail sur la Performance Sociale) est une organisation à but non lucratif rassemblant plus de 3000 membres du monde entier, tous engagés dans la finance inclusive. La SPTF, avec ses membres, vise à développer et promouvoir des standards et des bonnes pratiques de management de la performance sociale, afin de rendre les services financiers plus sûrs et plus utiles aux clients.

## RAPPORT D'ACTIVITES 2016

Production : SIDI - 12 rue Guy de la Brosse - 75005 Paris - Tél : 01 40 46 70 00

Directeur de publication : Dominique Lesaffre | Coordination  
rédactionnelle : Laurent Chéreau | Rédaction : Laurent Chéreau  
et Morgane Nzelemona | Conception graphique : Morgane  
Nzelemona | Photo de couverture : Fair Trade Lebanon |  
Illustrations : Freepik et Agence Galilée | Impression : Typoform



SIDI

12 rue Guy de la Brosse - 75005 Paris - FRANCE  
Tél : +33 (0) 1 40 46 70 00

[sidi.fr](http://sidi.fr)

Suivez-nous sur :

